



**Programme National d'Approvisionnement
en Eau Potable et d'Assainissement
à l'horizon 2015**

PN-AEPA 2015

**PLAN D'OPERATIONNALISATION 2008-2010
DU SYSTEME DE SUIVI EVALUATION EN MILIEU
RURAL**

Table des matières

INTRODUCTION	5
I. LE CONTEXTE DE L'ETUDE.....	6
II. OBJECTIF DE LA MISSION	7
III. LE PROGRAMME NATIONAL D'ASSAINISSEMENT PN-AEPA.....	7
3.1. Objectif global	7
3.2. Activités du PN-AEPA en milieu rural.....	7
3.3. Les principaux acteurs du PN-AEPA	8
IV. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN D'OPERATIONNALISATION	9
V. ETAT DES LIEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DU S-SE DU PN-AEPA EN MILIEU RURAL	10
5.1. Les constats	10
5.1.1. Le cadre conceptuel du S-SE du PN-AEPA en milieu rural	10
5.1.2. Le cadre institutionnel.....	10
5.1.3. Les sources de données.	11
5.1.4. Les Outils	11
5.1.5. Les actions menées dans le cadre du suivi évaluation.....	12
5.1.6. Les besoins en moyens humains et matériels.	13
5.2. Les conclusions	13
VI. AXES PRIORITAIRES D'OPERATIONNALISATION DU S-SE DU PN-AEPA 2008-2010.....	14
6.1 TABLEAU N°1 : AXES D'OPERATIONNALISATION DU S-SE DU PN-AEPA 2008-2010.....	15
6.2 LES OPTIONS PROPOSEES POUR LA MISE A JOUR DES DONNES POUR 2008/ 2009	21
6.2.1 1 ^{ère} OPTION : Organisation du dispositif au niveau des communes	21
6.2.2 : 2 ^{ème} OPTION : Collecte et mise à jour des données conduites par des agents des DRAHRH.....	23
VII. LES ACTIVITES, PERIODES ET CALENDRIERS D'EXECUTION DU S&E DU PN-AEPA EN MILIEU RURAL	25
7.1. Le suivi dans le PN-AEPA.....	25
7.2. L'évaluation dans la mise en œuvre du PN-AEPA	28
VIII. LE BUDGET D'OPERATIONNALISATION DU S-SE DU PN-AEPA	29
IX. TABLEAU N°4 : PLAN D'OPERATIONNALISATION 2008-2010	30
LES ANNEXES	49

Sigles et abréviations

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPS	réseau d'Adduction d'Eau Potable Simplifié : mini-réseau d'AEP ou Poste d'eau autonome (PEA)
CM	Conseil Municipal
CDMT	Cadres de Dépenses à Moyen Terme
CNEau	Conseil National de l'Eau
CNP	Comité National de Pilotage
CPE	Comité de Point d'Eau
CRP	Comité Régional de Pilotage
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CUI	Cadre Unifié d'Intervention (du PN-AEPA)
DAEP	Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable
DGAEUE	Direction Générale de l'Assainissement Eaux Usées et Excrétas
DEIE	Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DRAHRH	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
EUE	Eaux Usée et Excréta
GPS	Global Positioning System (instrument de prise de coordonnées)
IEC	Information, Education, Communication
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MECV	Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
MSE	Manuel de Suivi Evaluation
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONGs	Organisations Non Gouvernementales
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PDC-AEPA	Plan de Développement Communal pour l'AEPA
PDRH	Programme de Développement des Ressources Humaines
PEA	Programme Eau et Assainissement
PEM	Point d'Eau Moderne (forages et puits modernes)
PN-AEPA	Programme National d'AEPA
PF	Point Focal
SIG-OMD	Système d'Information Géographique pour les OMD
SSE	Service de Suivi-Evaluation
S-SE	Système de Suivi Evaluation

LISTE DES TABLEAUX

- TABLEAU N°1** : Axes d'opérationnalisation du S-SE du PN-AEPA en milieu rural
Pour la période 2009-2010
- TABLEAU N°2** : Coût de l'option n°1
- TABLEAU N°3** : Coût de l'option n°2
- TABLEAU N°4** : Plan d'opérationnalisation du S-SE du PN-AEPA en milieu rural
pour la période 2009-2010
- TABLEAU N°5** : Récapitulatif du coût des activités

LISTE DES DIAGRAMMES

- DIAGRAMME N°1** : Planning des activités d'opérationnalisation du S-SE du PN-AEPA en milieu rural : activités de la DEIE
- DIAGRAMME N°2** : Planning des activités d'opérationnalisation du S-SE du PN-AEPA en milieu rural : activités de la SSE

INTRODUCTION

Le PN-AEPA se situe dans le contexte de la mise en œuvre des importants objectifs nationaux de lutte pour la réduction de la pauvreté, et de ceux dégagés par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à savoir : réduire de moitié, au plus tard en 2015, la proportion de la population qui n'a pas accès, de façon durable, à un **approvisionnement en eau potable et à l'assainissement**. Le PN-AEPA est ainsi le programme national pour le développement du secteur AEPA pour les dix prochaines années au Burkina Faso. Il s'inscrit dans la stratégie nationale de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et s'exécute suivant une programmation triennale glissante. Le présent travail porte sur son S-SE et se situe dans le cadre de la programmation 2008-2010.

Le PN-AEPA est en exécution depuis 2007 sur la base d'une approche programme sectorielle. La gestion de ce type de programme est axée sur les résultats. Ce qui signifie qu'il veut mettre à la disposition des acteurs, un cadre cohérent de planification et de gestion stratégiques, qui met l'accent sur l'apprentissage et la responsabilisation dans la gestion et l'amélioration des performances du programme.

La mise en place d'un S-SE performant permettant la participation des acteurs à tous les niveaux (central, régional, communal), qui prend la mesure du gain de performances du programme au fur et à mesure de son exécution et qui autorise une réflexion critique sur son évolution, ses insuffisances notamment, est donc incontournable. Le S-SE du PN-AEPA est en place depuis fin 2007. La présente mission vise son opérationnalisation sur la période 2008-2010. Les résultats obtenus, faisant l'objet du présent rapport, s'articulent autour des points suivants :

- L'objectif de la mission ;
- La présentation du PN-AEPA en milieu ;
- L'état des lieux de la mise en œuvre du S-SE du PN-AEPA en milieu rural ;
- Les axes prioritaires d'opérationnalisation du plan ;
- Les activités, périodes et calendriers d'exécution, du S-SE;
- Le coût des activités du S-SE ;
- Le plan d'opérationnalisation du S-SE pur la période 2008-2010.

I. LE CONTEXTE DE L'ETUDE

Le PN-AEPA a été formulé et s'exécute dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux instruments de coopération que sont l'approche programme et l'aide budgétaire. Il dispose d'un document programme approuvé par toutes les parties prenantes du secteur de l'AEPA : Etat, PTF, usagers, etc., avec des objectifs en termes de valeurs cibles à atteindre, un calendrier ainsi qu'un cadre institutionnel pour veiller à l'efficacité de la mise en œuvre ; un cadre de financement à moyen terme avec des ressources provenant de sources diversifiées.

Sa gestion axée sur les résultats, signifie mettre en œuvre les différents financements mobilisés dans le secteur AEPA en se concentrant sur les résultats attendus et en utilisant les données collectées auprès d'institutions et des différents intervenants sources de données pour, mesurer les performances et améliorer le processus de décision.

Ce sont en effet les résultats obtenus et dûment constatés sur le terrain qui justifient a posteriori l'ensemble des investissements consentis pour le secteur. Une telle approche de mise en œuvre des programmes de développement est quasiment inopérante sans un système de suivi évaluation digne de ce nom. Aussi en même temps que le démarrage du programme, le cadre conceptuel du S-SE du PN-AEPA contenu dans le Manuel de Suivi Evaluation en deux tomes a été formulé et finalisé en Avril 2008. C'est le principal outil pour la mise en œuvre du S&E du PN-AEPA en milieu rural et la principale référence pour cette étude. Il se présente davantage comme un cadre de référence qui définit les concepts, les outils, le cadre institutionnel d'exécution du PN – AEPA. Il a donc besoin d'être traduit en termes opérationnels en fonction des besoins du moment et des préoccupations du programme et des acteurs.

Au sein du SSE créé en 2007 et rattaché à la Direction Générale, c'est la Section Suivi des Performances qui, en plus d'autres charges, s'occupent du volet S&E du PN-AEPA en milieu rural. Elle est donc à sa première année d'activités. La présente mission a pour but d'apporter un appui à ladite section pour traduire le MSE en objectifs opérationnels pour la période 2008-2010.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission est l'opérationnalisation du S-SE pour la période 2008-2010. Le mandat du consultant est de déterminer sur la base du MSE : les actions, les budgets, les responsabilités et le chronogramme correspondant à chacune des activités du suivi-évaluation répertoriée par la DGRE et ce, à chaque niveau du processus de mise en œuvre du S-SE du PN-AEPA : niveau national, régional et communal. Ces activités sont :

- Le suivi de la planification ;
 - le suivi des réalisations ;
 - le suivi de la fonctionnalité ;
 - le suivi de la qualité de l'eau ;
 - Le suivi des Modes de gestion ;
 - Le suivi financier ;
 - Le suivi des conditions environnementales ;
 - l'évaluation des performances ;
 - Les restitutions et rapports.
-

III. LE PROGRAMME NATIONAL D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT (PN-AEPA)

3.1. Objectif global

Réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement en 2005.

3.2. Activités du PN-AEPA en milieu rural

Le PN-AEPA comporte 2 grands volets : un volet destiné au milieu rural et l'autre au milieu urbain. Pour le volet en milieu rural qui nous intéresse dans le cadre du présent travail, il comprend trois composantes qui sont :

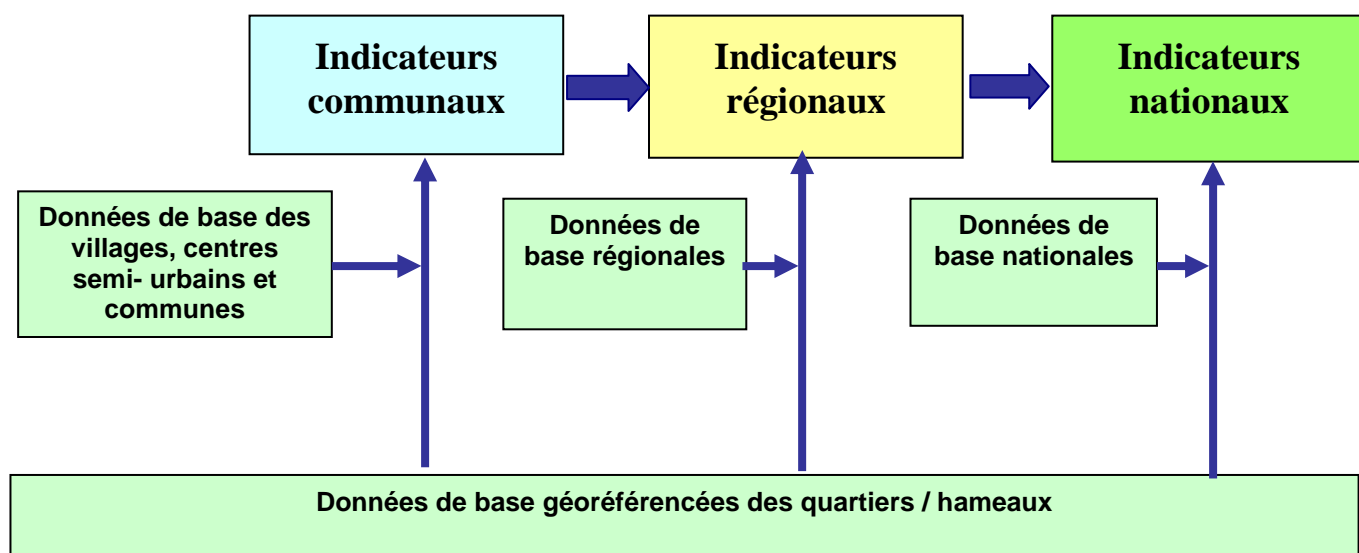
1. **Une composante "Infrastructures eau potable" comportant** la construction d'ouvrages d'AEP.
2. **Une composante "Infrastructures assainissement" comportant** la construction d'ouvrages d'assainissement dans les lieux publics et au niveau des ménages
3. **Une composante "Cadre Unifié d'Intervention"** regroupant l'ensemble des procédures de mise en œuvre et mesures de renforcement des capacités pour :
 - ✓ une gestion efficace du secteur AEPA en milieu rural,

- ✓ la mise en place d'un environnement favorable au développement soutenu des infrastructures d'eau potable et d'assainissement et
- ✓ un service d'eau et d'assainissement durable

3.3. Les principaux acteurs du PN-AEPA

- Le MARHRH à travers la DGRE assure la gestion technique et administrative;
- Le MEF pour la tutelle financière ;
- Les collectivités décentralisées en tant que maîtres d'ouvrages des installations hydrauliques qui leurs sont transférées par l'Etat suivant les dispositions de la loi N° 055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, notamment en ses articles 102 et 103 ;
- Les PTF à travers leur contribution financière et assistance technique ;
- Les projets programmes et les ONGs à travers les actions dans le domaine de l'AEPA sur le terrain ;
- Le secteur privé comme fournisseurs de biens et services ;
- Les populations comme usagers et partenaires du programme

Schéma d'intégration des données de base dans la construction des indicateurs DU S-S-SE DU PN-AEPA en milieu rural



IV. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN D'OPERATIONNALISATION

Etape 1 : Faire l'état des lieux des progrès réalisés dans la mise en place du dispositif de S&E du PN-AEPA tel que prévu, à travers les entretiens avec les responsables de la DGRE chargés du suivi évaluation autour des actions menées, des outils utilisés et des difficultés éprouvées dans l'accomplissement de leur tâche.

Etape 2 : Procéder à l'analyse documentaire portant principalement sur le Manuel de Suivi Evaluation, mais également sur le document du programme et les différents rapports produits dans le cadre des activités de suivi évaluation afin de disposer des informations indispensables sur :

- le cadre conceptuel du S-SE du PN-AEPA en milieu rural ;
- le cadre institutionnel du S-SE du PN-AEPA et son fonctionnement à chacun des niveaux de son exécution (central ; régional ; communal) ;
- Le niveau d'implication des différents acteurs, leur rôle et responsabilités à chacun des niveaux de la mise en œuvre du S-SE ;
- Les activités prévues, celles en cours et celles déjà réalisées ;
- les différents outils élaborés : outils méthodologiques ; outils de collecte ; les différents types de rapports prévus et produits ;
- Les capacités et outils déjà transférés aux acteurs du niveau local en matière de suivi évaluation ;
- Etc.

Etape 3 :

- **Tirer les principales conclusions de l'état des lieux et définir les axes prioritaires pour l'opérationnalisation du S&E du PN-AEPA ;**
- **Identifier les actions à mener pour les différentes activités de suivi-évaluation, leurs centres de responsabilité, leur coût et calendrier d'exécution, etc.**

Etape 4 : A partir des éléments déterminés à l'étape 3, proposer un tableau prévisionnel des coûts pour chacune des activités de suivi

Etape 5 : Elaborer un plan d'opérationnalisation du S-SE du PN-AEPA. L'agrégation des données obtenues dans les 4 premières étapes permettront d'élaborer le plan opérationnel 2008-2010 de mise en œuvre du SSE du PN-AEPA.

V. ETAT DES LIEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DU S-SE DU PN-AEPA EN MILIEU RURAL

L'état des lieux a permis de faire quelques constats et de tirer des conclusions.

5.1. Les constats

5.1.1. Le cadre conceptuel du S-SE du PN-AEPA en milieu rural

« **Le Système de Suivi Evaluation (S-SE) est partie intégrante du Système National d'Information sur l'Eau (SNIEau)**, qui assure la collecte, la saisie, le traitement (calcul), la diffusion et l'archivage des informations et données du secteur Eau et Assainissement. Le S-SE exploite donc les données du SNIEau qui lui sont utiles et les valorise"¹. Cette phrase tirée du tome 2 du MSE résume le cadre conceptuel du S-SE du PN-AEPA en milieu rural. Le PN-AEPA n'a donc pas un système de suivi propre. Son S-SE se bâtit essentiellement sur le SNIEau en construction qui centralisera progressivement toute l'information sur l'eau. Les synergies d'action qui se développent à l'intérieur du cadre institutionnel mis en place et qui fédère les efforts de tous les acteurs du secteur AEPA à chacun des niveaux de l'exécution du programme permettront de disposer des données de base nécessaires au fonctionnement du S-SE du PN-AEPA.

5.1.2. Le cadre institutionnel

Au niveau central, on a les structures suivantes :

1) La DGRE structure responsable de l'exécution du PN-AEPA et de son S-SE à travers :

- La **section suivi des performances** du SSE, service rattaché à la Direction Générale, est la structure qui a dans ses attributions la mise en œuvre du S-SE du PN-AEPA. Elle reçoit les données provenant des régions, données préalablement stockées et traitées au niveau de la base de données de la DEIE, les analyse et élabore les rapports de portée nationale et procède à leur diffusion. *C'est donc une structure qui fonctionne en bout de chaîne du processus de S&E du PN-AEPA ;*
- **La DEIE** est la direction qui gère le Système National d'Information sur l'Eau (SNIEau) en construction et qui intègre la base de données INOH couplée au SIG-OMD où est stocké l'ensemble des données provenant des régions, puis, procède à leur traitement et synthèse avant leur transmission au SSE.

2) Le Comité National de Pilotage (CNP) qui coordonne l'ensemble du dispositif est en place et fonctionne. Il examine et approuve les rapports produits, procède aux ajustements budgétaires qui seront jugés nécessaires et à la reprogrammation des activités.

Au niveau régional :

¹ MSE, Tome 2, P. 9

1) Les DRAHRH constituent actuellement les rouages les plus importants du dispositif de suivi évaluation du PN-AEPA. Ce sont eux qui gèrent le S-SE au niveau régional et assurent le lien entre le niveau central et le niveau local ;

2) Les **Comités Régionaux de pilotage assurent la coordination régionale du PN-AEPA** ;

Au niveau communal.

Il n'y a pas pour le moment un interlocuteur clairement désigné au niveau communal. C'est pourtant là où s'opère l'opération la plus délicate, celle de la collecte des données et où se joue toute la crédibilité du S-SE du PN-AEPA comme l'a souligné pratiquement tous les acteurs, notamment les représentants des PTF. Dans le MSE² également, les communes sont qualifiées « **d'acteurs essentiels du S-SE** ». Bâtir un dispositif opérationnel et performant au niveau des communes, *c'est-à-dire, un dispositif permettant le suivi- supervision, la vérification et le contrôle des données remontant du niveau local au niveau central* est donc essentiel pour renforcer la crédibilité de l'ensemble du système du S-SE du PN-AEPA en milieu rural. C'est l'une des principales tâches pour la période 2008-2010.

5.1.3. Les sources de données.

- La principale source de données du S-SE du PN-AEPA est la base de données INOH couplée au SIG- OMD que gère la DEIE ;
- **Les autres sources de données.** Vu la nature du programme, le S-SE ne peut fonctionner seul, il a besoin de tous les autres partenaires travaillant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au plan national comme sources potentielles de données, parmi lesquels : l'INSD (résultats des enquêtes nationales, Recensement Général des populations, etc.), les observatoires tel que : L'Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Humain Durable (ONAPAD) ; les Ministères de la santé de l'éducation de base, de l'Enseignement Supérieur, de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, de l'Environnement et du Cadre de vie, l'ONEA, les projets/ programmes, les ONG, les communes, les comités de jumelage, etc.

5.1.4. Les Outils

1) Les indicateurs. Le Manuel de suivi évaluation en son tome 2 présente trois (3) familles d'indicateurs pour le S-SE qui sont :

- Les indicateurs d'**activité** traduisant l'état de mise en œuvre des activités définies dans le PN-AEPA
- Les indicateurs de **résultat**, traduisant le niveau d'atteinte des résultats définis dans le PN-AEPA (comme par exemple le taux d'accès)
- Les indicateurs d'**impact**, traduisant le niveau d'atteinte des impacts définis dans le PN-AEPA (comme par exemple la baisse des maladies liées au péril fécal)

Les indicateurs d'impact ne présenteront un intérêt qu'après quelques années d'exécution du PN-AEPA, les efforts du SSE se concentrent donc pour cette première phase sur les indicateurs d'activité et de résultat, afin de mesurer les performances du programme.

² MSE, Tome 1 en p.19

2) Les outils méthodologiques disponibles ou en cours d'élaboration sont :

- Le document de programme ;
- Le guide de planification AEPA ;
- Le Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH) ;
- Le Manuel de suivi évaluation en 2 tomes, le tome 1 rassemble les définitions et concepts et le tome 2 les outils et méthodes ;
- Les fiches IOTA c'est-à-dire les fiches de fourniture de données des Installations, Ouvrages, Travaux et Activités (IOTA) au nombre de 7 pour le moment ;
- Le Manuel des procédures techniques et celui des procédures administratives et financières en élaboration ;
- Les guides techniques en élaboration.

3) Les rapports prévus dans le cadre du S-SE du PN -AEPA.

- **Les canevas types de rédaction de rapports** répertoriés sont :
 - ✓ Canevas rapport intrasectoriel annuel ;
 - ✓ Canevas rapport intrasectoriel semestriel ;
 - ✓ Canevas rapport intrasectoriel sectoriel régional-bilan annuel
 - ✓ Canevas rapport intrasectoriel régional sectoriel ;
 - ✓ Canevas rapport intra sectoriel national-bilan
 - ✓ Canevas programmation sectoriel régional et intrasectoriel
- **Les rapports produits pour le moment dans le cadre du SE sont :**
 - ✓ Rapport bilan 2007 ;
 - ✓ Rapport sectoriel national-bilan semestriel au 30-06-08

5.1.5. Les actions menées dans le cadre du suivi évaluation.

Avec l'installation du SSE, les actions suivantes ont été menées au cours de la campagne 2008 :

- Tenues de 3 Ateliers régionaux de formation regroupant 3 pools d'acteurs : Entreprises privées et Bureaux d'études; DRAHRH et projets/ programmes ; ONGs du secteur de l'Approvisionnement en Eau Potable ;
- Tenue des sessions des Comités Régionaux de Pilotage pour la planification et la validation des données provenant des communes ;

- Tenue des sessions du Comité National de Pilotage pour le bilan et la reprogrammation annuels au niveau national ;
- Conduite de l'inventaire INOH en 2008 et Rapport général INOHcomp 2008 en cours de finalisation ;
- Participation à diverses rencontres et ateliers avec les partenaires du S&E du PN-AEPA ;
- Atelier de restitution de l'inventaire INOHcomp 2008.

5.1.6. Les besoins en moyens humains et matériels.

Le SSE, les DRAHRH, la base de données INOH/ SIG-OMD ont besoin de personnel et de moyens pour fonctionner. Les besoins en personnel sont pris en compte dans le PDRH et les autres besoins (matériel et logistique) sont en principe contenus dans le budget programme.

5.2. Les conclusions

Les principales conclusions tirées de ce rapide état des lieux sont les suivantes :

1) Au plan institutionnel

Le dispositif de S&E PN-AEPA se met progressivement en place :

- **la section suivi des performances du secteur** l'une des 2 sections du SSE, en charge du S-SE du PN-AEPA fonctionne, et les résultats de son travail sont en progrès. Deux (2) rapports, l'un sur l'année 2007 et l'autre sur le bilan à mi-parcours au 30 juin 2008 ont été produits avec une présentation en nette amélioration.
- les DRAHRH sont actuellement les seuls répondants de la DGRE au niveau régional et local ; ils ne disposent pas encore de base de données fonctionnels ;
- les comités de pilotage au niveau national et régional fonctionnent régulièrement ;
- le transfert de capacités est en cours;

2) Au plan opérationnel

Le S-SE du PN-AEPA est opérationnel. Des initiatives sont prises dans le domaine de transfert des capacités aux acteurs avec la tenue d'ateliers régionaux au profit du secteur privé de l'eau, des DRAHRH et Projets/ Programmes, des ONGs. Il apparaît cependant une préoccupation qui trouvera sans doute une solution appropriée avec le temps, c'est celle de la nécessité d'une maîtrise progressive de l'environnement institutionnel de mise en œuvre du S-SE qui est relativement complexe lié au besoin d'une plus forte articulation de l'action des acteurs aux différents niveaux de la mise en œuvre du S&E du PN-AEPA afin de mieux maîtriser les activités conduisant à des résultats d qualité satisfaisante pour tous les utilisateurs.

3) **Au plan de l'évaluation des performances.** Si le S-SE se met en place, beaucoup d'efforts restent à faire pour atteindre le niveau de performances souhaité par les principaux acteurs notamment les PTF qui *veulent disposer de résultats à des échelles de temps plus courtes*, particulièrement pour ce qui concerne la qualité des données collectées, en effet :

- les valeurs cibles de référence fixées pour le PN-AEPA ont été modifiées avec les résultats de INOHcomp 2008 ce qui va nécessairement modifier l'ensemble des objectifs chiffrés fixés pour le PN-AEPA. C'est une situation à corriger rapidement afin de mettre en place une base de référence sûre et dynamique. Il y va de la crédibilité du S-SE et de l'ensemble du programme ;
- beaucoup de lacunes et d'incohérences sont signalées par les partenaires dans les chiffres des tableaux contenus dans les premiers rapports publiés par le SSE. Cette situation doit également être corrigée ;
- l'inexistence de mécanismes de mise à jour maîtrisés des données de base au niveau local, dû essentiellement à l'absence d'un dispositif de S-SE opérationnel et performant pour le moment au niveau des communes est également préoccupant ;
- la base de données n'est pas encore totalement opérationnelle et ne peut donc mettre à la disposition du SSE toutes les données dont il a besoin pour renseigner les indicateurs de performance de la 1^{ère} phase de la mise en œuvre du S-SE du PN-AEPA.

3) **Au niveau de l'assainissement.** Il ressort du rapport sectoriel national du 30 Juin, les constats suivants : « Les taux d'équipements sont moyens dans les écoles et centres de santé ; il est très faible dans les lieux publics du fait que la plupart (10/13) des régions n'a pas fourni de données.

Le taux d'accès à l'assainissement familial est très faible (4,9%) du fait du manque de données dans huit régions. La proportion de latrines publiques gérées par délégation n'est pas significative du fait du manque de données dans les régions. ». *En clair les données de base pour l'assainissement sont quasi – inexistantes et difficiles à collecter pour le moment. Beaucoup reste donc à faire pour doter ce sous-secteur d'un cadre de référence à même de permettre la mise en place d'un dispositif performant de S&E et pour la mise en œuvre d'une gestion axée sur les résultats.*

VI. AXES PRIORITAIRES D'OPERATIONNALISATION DU S-SE DU PN-AEPA RETENUS POUR LA PERIODE 2008-2010

A partir des constats et conclusions de l'état des lieux, les axes prioritaires suivants ont été retenus pour l'opérationnalisation du S-SE du PN-AEPA pour les années 2009 et 2010 avec les actions qui y sont liées et leur centre de responsabilité (cf. tableau n°1).

L'année 2009 en particulier devra voir lever ou mis en chantier des mesures pour lever les différentes contraintes ou insuffisances relevées par l'état des lieux et qui affectent le bon fonctionnement du S-SE du PN-AEPA en milieu rural. Pour ce faire, les axes d'opérationnalisation suivants sont proposés :

6.1 TABLEAU N°1 : AXES D'OPERATIONNALISATION DU S-SE DU PN-AEPA POUR LA PERIODE 2008-2010

ANNEE	AXES D'OPERATIONNALISATION	ACTIONS A MENER	RESPONSABLES
2009	<p>1^{er} Axe : Fixer des objectifs de performance à atteindre par le S-SE du PN-AEPA en milieu rural chaque année et pour 2009 en particulier</p>	<p>Pour la campagne 2009 le S-SE du PN-AEPA en milieu rural doit être en mesure de renseigner les indicateurs de performances suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>le taux d'accès à l'eau potable</i> à partir de données de meilleure fiabilité ➤ <i>Les indicateurs de performances financières du secteur de l'AEP</i> ➤ <i>Les indicateurs de performance de la gouvernance du secteur</i> 	SSE, CNP
	<p>2^{ème} Axe : Pour 2009, en vue d'améliorer la fiabilité des données de base entrant dans le calcul du taux d'accès, prendre et mettre en œuvre les mesures permettant de renseigner tous les indicateurs de performance retenus pour 2009 Enclencher le processus d'immatriculation des points d'eau</p>	<p>1) Dispositions à mettre en œuvre pour le calcul du taux d'accès à l'eau potable ;</p> <p>a) Mettre en place une organisation efficace pour la collecte des données de base avec le plus de précision possible pour les périodes du 30 juin 2008 au 31 décembre 2008 et pour 2009. Pour ce faire 2 options sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une organisation centrée autour d'un point focal recruté au niveau commune ; - une organisation centrée sur une équipe d'agents des DRAHRH. <p>b) L'organisation mise en place sera chargée de suivre contrôler, vérifier le remplissage des fiches IOTA mis à la disposition des entreprises, ONGs, projets/ programmes, communes, DRAHRH et autres partenaires du secteur AEPA, de s'assurer de l'exhaustivité et de la fiabilité des données recueillies dans leur zone d'action et de leur transfert au niveau central</p>	<p>PTF, DG/ DGRE, DEIE, DRAHRH, CM</p> <p>Equipes de mise à jour des données mises en place dans les régions</p>

		<p>c) vu l'importance du taux de fonctionnalité des ouvrages pour le calcul d'un taux d'accès à l'eau potable fiable ,un accent particulier sera mis sur la collecte de l' information sur l'état de fonctionnement des points d'eau afin de disposer des intrants nécessaires au calcul de taux de fonctionnalité qui reflètent la réalité ;</p> <p>d) A partir du mois de décembre systématiser l'envoi de correspondances à l'ensemble des partenaires à chaque niveau du S-SE (communes, régions, central) du secteur AEPA afin qu'ils transmettent leurs documents de programmation et de bilan physiques et financiers annuels et à mi-parcours à la DGRE ; provoquer des rencontres entre responsables des structures au besoin pour atteindre cet objectif ;</p> <p>e) En tout état de cause, il sera nécessaire d'identifier et responsabiliser une personne ressource par commune qui aura pour rôle de centraliser toutes les informations sur l'eau ; nouveaux points d'eau ; points d'eau réhabilités ; ouvrages en panne et durée de la panne ; etc.</p> <p>f) Travailler à l'extension du PAR (Programme Application de la Réforme) pour améliorer l'environnement d'ensemble favorable à la durabilité et à la collecte d'informations sur les installations hydrauliques</p> <p>g) Rendre la base de données INOH/ SIG-OMD pleinement fonctionnel pour 2009 aux plans de la disponibilité effective des informations demandées par le SSE, des mécanismes de mise à jour des données et du personnel nécessaire à la gestion de la base de données INOH couplé au SIG-OMD ;</p> <p>h) pour améliorer l'exhaustivité des données de base recueillies notamment auprès des entreprises , prévoir dans les modalités de paiement des décomptes l'obligation de joindre la fiche IOTA de déclaration des nouveaux ouvrages dûment remplie ;</p> <p><i>2) Dispositions à prendre pour la mesure des performances financières du programme</i></p>	<p>Membres de l'organisation mise en place chargés de la collecte sur le terrain, DRAHRH, Communes</p> <p>DG/ DGRE, DR/ DRAHRH, Maire</p> <p>DRAHRH, Maire</p> <p>SSE, SAF/ DGRE, SAF/ DRAHRH</p> <p>DG/ DGRE, DR/ DRAHRH, Maire</p> <p>MAHRH, DGRE</p>
--	--	---	---

		<p>a) Améliorer la collecte de données financières pour l'évaluation des performances financières en 2009 Avec les formations prévues dans l'élaboration des budgets programmes, il sera possible à partir de 2008 mais surtout en 2009 de disposer de données suffisantes et exhaustives pour le calcul des indicateurs de performance financière contenus dans la « liste initiale des indicateurs de la phase I »³ ;</p> <p>b) Adresser des correspondances de rappel à tous les partenaires sources de données financières AEP et particulièrement au MEF pour disposer de toutes les données financières disponibles sur le secteur AEPA.</p> <p><i>3) Dispositions à prendre pour la mesure des performances de bonne gouvernance du secteur</i></p> <p>Pour 2009, rechercher et collecter toutes les données de base facilement accessibles pour le renseignement des indicateurs de performance de la gouvernance. Ceux préconisés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'effectivité de la mise en place du Cadre Unifié d'Intervention ; - la proportion de PCD-AEPA élaborés ; - la proportion de financements extérieurs inscrits dans la loi de finance par rapport aux financements extérieurs mobilisés pour le secteur AEPA ; <p><i>L'équité dans la répartition des installations hydrauliques au plan national. C'est un indicateur important pour la ventilation des nouveaux financements en matière de financements sur le territoire national. L'équité se mesure au plan national dans la répartition des ouvrages au niveau des régions, dans les régions au niveau des provinces, dans les provinces au niveau des communes, dans les communes au niveau des villages.</i></p> <p>4) Enclencher le processus d'immatriculation des points d'eau en fixant les modalités de mise en œuvre pour les points d'eau existants et pour les points d'eau à créer.</p>	<p>DG/ DGRE, DR/ DRAHRH, SAF DGRE et DRAHRH, SSE</p> <p>DG/ DGRE, DR/ DRAHRH,</p> <p>SSE</p> <p>DEIE, SSE</p>
--	--	--	---

	3^{ème} Axe : Rendre les bases de données dans les régions fonctionnelles et mises en réseau avec le niveau central	Renforcer les capacités et moyens d'action du SSE de la DGRE et des DRAHRH Aménagement de salles informatiques Acquisition de matériel informatiques recrutement de personnel, mise en réseau de la base de données avec le niveau régional, moyens de déplacement du SSE de la DGRE et des DRAHRH ; consommable informatique et fourniture bureau	DG/ DGRE, PTF SAF/ DRAHRH SAF/ DRAHRH SAF/ DRAHRH DEIE, DRAHRH DGRE, PTF DGRE, DRAHRH
	4^{ème} Axe : Créer les conditions pour opérationnaliser le S&E dans le domaine de l'assainissement pour 2009	a) Poursuivre et finaliser les études en cours afin de disposer d'un cadre de référence pour le suivi et l'évaluation des performances dans le domaine de l'assainissement pour le 1 ^{er} trimestre 2009; b) Conduire des inventaires pour disposer d'une base de référence pour l'assainissement	DGAEUE DGAEUE, DEIE, SSE
	5^{ème} Axe : Poursuivre les efforts de mise en place du CUI à chacun des niveaux du S-SE du PN-AEPA en milieu rural	a) « identifier avec précision les informations produites par les institutions [qui sont déjà en relation avec le DGRE], analyser leur fréquence et leur qualité et voir enfin quelles sont les informations qui pourront être injectées directement dans le S-SE du PN-AEPA, et selon quelles modalités » ⁴ b) En plus de ceux déjà identifiés, tenir à jour un fichier des institutions et partenaires disposants d'informations nécessaires au S-SE ; c) Inviter ses partenaires du S-SE aux réunions du SSE et intensifier la collaboration avec eux en vue de la collecte de l'information.	SSE SSE DG/ DGRE, SSE
ANNEE	AXES D'OPERATIONNALISATION	ACTIONS A MENER	RESPONSABLES
	1^{er} Axe : Consolider les acquis de 2009 : Poursuivre les efforts de maîtrise des opérations permettant de renseigner tous les indicateurs	a) Pérenniser l'option choisie en 2009 comme dispositif de mise à jour des données et la rendre pérenne ;	DG/ DGRE, DEIE, DRAHRH, SSE

⁴ MSE, Tome 1 P.14

2010	<p>entrant dans le calcul du taux d'accès à l'eau potable particulièrement le taux de fonctionnalité des ouvrages pour lequel, il existe des difficultés réelles à être renseigné ;</p>	<p>b) Améliorer la collecte des données au niveau des régions et des communes en clarifiant les centres de responsabilités dans la mise en œuvre du suivi évaluation, en respectant les chronogrammes d'activités adoptés à tous les niveaux et en assurant une remontée de l'information à des périodicités connues et maîtrisées ;</p> <p>c) Enclencher le processus de mise à jour les données dès le début de l'année suivant les modalités et périodicités arrêtées à chaque niveau du S-SE du PN-AEPA en milieu rural ;</p> <p>d) S'assurer particulièrement de l'existence d'un mécanisme opérationnel en place au niveau commune pour renseigner le taux de fonctionnalité des ouvrages ;</p> <p>e) poursuivre l'immatriculation des points d'eau</p> <p>e) Renforcer les moyens de contrôle à chacun des niveaux du dispositif afin de corriger les incohérences et insuffisances constatées ;</p> <p>d) faire valider les données issues du Comité Régional de Pilotage par chaque commune concernée, ce qui constituerait un niveau de contrôle supplémentaire des données collectées et à faire remonter</p> <p>f) Faire inscrire dans le PCD-AEPA les préoccupations liées au S&E notamment la mise en vigueur de l'obligation que fait la loi de déclarer tout nouvel ouvrage créer dans la commune ;</p> <p>g) Former les maires à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion des installations hydrauliques ;</p>	<p>DEIE, DRAHRH</p> <p>DRAHRH, CM</p> <p>DEIE, DRAHRH, CM</p> <p>DRAHRH</p> <p>DEIE, SSE</p> <p>DRAHRH, CM</p> <p>DGRE, DRAHRH</p> <p>DEIE, SSE, DRAHRH, CM</p>
	<p>2^{ème} Axe : Fixer des objectifs de performance à atteindre pour 2010 ;</p>	<p>Pour la campagne 2010 le S-SE du PN-AEPA en milieu rural doit être en mesure de renseigner les indicateurs de performances suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le <i>taux d'accès à l'eau potable</i> à partir de données de meilleure fiabilité ; -le <i>taux d'accès à l'assainissement</i> ; -<i>Les indicateurs de performances financières du secteur de l'AEPA</i> -<i>Les indicateurs de performance de la gouvernance du secteur</i> 	<p>SSE, CNP</p>

	<p>3^{ème} Axe : Renforcer les capacités de prise en charge du S-SE au niveau communal ;</p>	<p>a) Construire un dispositif de S&E opérationnel et efficace au niveau communal, comme passage obligé pour améliorer la crédibilité de l'ensemble du S-SE du PN-AEPA auprès de ses utilisateurs</p> <p>b) Mettre en place un Point Focal (PF) soit en responsabilisant un agent de la commune ou un conseiller communal ayant au moins le niveau BEPC sous l'autorité du Maire et disposant d'un moyen de déplacement (voir peut être la possibilité de mettre une moto à la disposition de chaque commune pour les activités de développement celles du S&E entre autres) ;</p> <p>c) Former le PF sur les techniques de base de collecte des données (utilisation du GPS ; contrôle remplissage des fiches, connaissance sommaire des ouvrages...) lui permettant d'assurer un minimum de professionnalisme dans l'exécution de sa tâche.</p> <p>Equiper et prévoir une indemnité d'au moins 15 000 FCFA pour chaque PF ;</p> <p>d) Faire valider les données issues du Comité Régional de Pilotage par chaque commune concernée, ce qui constituerait un niveau de contrôle supplémentaire des données collectées et à faire remonter</p> <p>e) Favoriser une concertation périodique entre acteurs de l'eau et de l'assainissement au niveau communal sous l'égide du maire (1 fois par trimestre ou semestre) afin de favoriser les échanges d'information sur ce qui se fait en matière d'AEPA dans la commune ;</p>	<p>DRAHRH, CM</p> <p>CM, DRAHRH</p> <p>DRAHRH</p> <p>DGRE</p> <p>DRAHRH</p> <p>CM</p>
	<p>4^{ème} : Disposer d'un cadre de référence comprenant un définition des concepts, et une base de référence pour l'opérationnalisation du S-SE de l'assainissement ;</p>	<p>a) mesurer le taux d'accès à l'assainissement</p> <p>b) Collecter les données de base nécessaires à la mesure du taux d'accès à l'assainissement</p>	<p>DGAEUE</p>
	<p>5^{ème} Axe : Poursuivre les efforts de mise en place du CUI à chacun des niveaux du S-SE du PN-AEPA en milieu rural ;</p>	<p>Mêmes activités qu'en 2009</p>	<p>SSE, DRAHRH</p>

6.2 LES OPTIONS PROPOSEES POUR LA MISE A JOUR DES DONNES POUR 2008/ 2009

La fiabilité des indicateurs de performance calculés est liée à l'efficacité du dispositif mis en place pour la collecte des données de base et au degré de professionnalisme de ceux chargés de cette collecte.

Eu égard aux importantes échéances à venir d'ici fin 2009 pour ce qui est de la négociation des fonds pour le financement du programme, il y a urgence à produire des données crédibles et de bonne qualité. Dans cette perspective les 2 options suivantes sont proposées pour la collecte des données 2009 et la mise à jour de la base de données INOH –SIG OMD :

- Organisation d'un dispositif de collecte et de mise à jour des données au niveau de la commune ;
- Organisation d'un dispositif de collecte et de mise à jour des données sous la conduite des DRAHRH ;

6.2.1 1ère OPTION : Organisation du dispositif au niveau des communes

Cette option vise la mise à jour des données pour 2008 et 2009 mais également à enclencher le processus de construction d'un dispositif de S&E opérationnel et efficace au niveau communal, processus reconnu essentiel par tous les acteurs pour asseoir un S-SE du PN-AEPA en milieu rural viable et crédible d'ici 2010. Il s'agira de :

- mettre en place un Point Focal (PF) soit en responsabilisant un agent de la commune, un conseiller communal ou tout autre ressortissant de la commune, un artisan réparateur par exemple, ayant au moins le niveau BEPC et disposant d'un moyen de déplacement (voir peut être la possibilité de mettre une moto à la disposition de chaque commune pour les activités de développement celles entre autres de S&E). Le PF travaillera sous l'autorité du Maire.
- Désigner un superviseur par région pour la conduite de l'opération de collecte chargé de l'appui – accompagnement des points focaux ;
- former le PF sur les techniques de base de collecte des données (utilisation du GPS ; contrôle remplissage des fiches, connaissance sommaire des ouvrages...) afin qu'il puisse mener ses activités avec un minimum de professionnalisme. Coût de la session de formation par région : 2 000 000 FCFA ;
- Equiper chaque commune en GPS et y placer un lot de fiches IOTA (une centaine par commune) ;
- prévoir une indemnité d'au moins 15 000 FCFA pour chaque PF ;

Tableau n°2 : Coût de l'option N°1

DESIGNATION	Unité	Quantité	Coût unitaire	Montant (FCFA)
*Déplacement superviseur	U	13	80 625 X 12	12 577 500
**GPS	U	302	200 000	60 400 000
Fiches IOTA	U	100 X 302	50	1 510 000
Indemnités PF sur 1 an	h/ mois	302 x 12	15 000	54 360 000
Formation PF	Session	13	2 000 000	26 000 000
Total				154 847 500

*il est déjà prévu par la DGRE, l'équipement des communes en GPS

* *1 sortie de 2 jours / mois sur une distance moyenne de 500 kms

Carburant : 500 Kms x 15l/ 100Kms x675 / l = 50 625 FCFA

Perdiems : cadres 10. 000 F/J x 2j = 20 000 FCFA

Chauffeur 5 000 F/ J x 2 j = 10 000 FCFA

Total : 80 625 FCFA

Coût de l'opération : 94 447 500 FCFA arrondi à 100 millions sans les GPS

AVANTAGES DE L'OPTION :

- amorce de la construction d'un dispositif de S&E opérationnel et permanent dans les communes avec la possible intégration du PF dans l'organisation interne des communes ;
- Sensibilise les responsables communaux à la nécessité du S&E comme moyen de pérenniser les installations du service public de l'eau ;
- le PF devient une personne ressource du S-SE du PN-AEPA dans la commune qui centralise toute l'information utile pour le renseignement des indicateurs de performance du programme ;
- l'expérience de l'utilisation des PF dans le cadre de l'inventaire INOHComp 2008 s'est avérée concluante.

INCONVENIENTS :

- Le coût relativement élevé et la difficulté de mobilisation de fonds nécessaires à l'opération pour 2009;
- Difficulté éventuelle de la prise en charge de l'indemnité forfaitaire mensuel de 15 000 FCFA par les communes après 2009.

6.2.2 : 2^{ème} OPTION : Collecte et mise à jour des données conduites par des agents des DRAHRH

Deux services du DRAHRH sont concernés par la gestion du S-SE du PN-AEPA en milieu rural

- Le Service Etudes Planification (SEP) chargé d'évaluer suivre et contrôler les programmes et projets ; centraliser les données relatives à tous les projets et dont la Section Planification et Suivi Evaluation est chargée d'assurer le suivi des activités notamment celles des ONG ;
- Le Service des Ressources en Eau et des Ressources Halieutiques (SRERH) dont la Section Collecte et Diffusion de l'Information, Organismes de Gestion et Police de l'Eau (SCDIOPEau) gère le système d'information et de monitoring sur l'eau.

La 2^{ème} option s'appuie sur ces services du DRAHRH pour assurer la collecte, la gestion et la mise à jour de l'information nécessaire au S-SE du PN-AEPA en milieu rural, sous la responsabilité du DR.

Les responsables des structures de base des Directions Provinciales de l'Agriculture que sont les ZAT (Zone d'Appui Technique) regroupant un ou plusieurs départements et les UAT (Unité d'animation Technique) regroupant 5 à 8 villages, de par leur connaissance du terrain, contribueront à la collecte et à la mise à jour de l'information.

Il s'agira dans le cadre de la mise à jour des données de responsabiliser une équipe de deux (2) agents du SRERH notamment ceux de la SCDIOPEau pour conduire l'opération de mise à jour des données pour 2008 (30 JUIN au 31 décembre) et 2009. S'assurer à cet effet que chacun des DRAHRH dispose du personnel nécessaire, sinon prendre les dispositions afin qu'il en soit ainsi. Prendre également les dispositions nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des bases de données régionales ; c'est l'une des actions prioritaires d'opérationnalisation du S-SE du PN-AEPA en milieu rural pour la période 2008 2010.

Les objectifs visés sont :

- mettre à jour des données par la collecte remplissage, vérifier des fiches IOTA placés au niveau des entreprises, des ONGs , des projets programmes et des autres intervenants AEPA de la région et des communes pour :
 - la période allant du 30 juin au 31 Décembre 2008;
 - l'année 2009 ;
- Organiser et maintenir un contact permanent avec les communes, les responsables des ZAT et UAT, les CVD et les artisans réparateurs pour recueillir l'information sur les ouvrages, notamment leur état de fonctionnement ;
- Faire valider les données par les communes avant transmission au niveau central ;
- Procéder au retour des données consolidées au niveau des régions pour validation ;
- Apporter un appui à la gestion et à la maintenance des bases de données régionales ;

- Transmettre tous les 3 mois les données collectées au niveau central en mettant l'accent sur les intrants nécessaires au calcul du taux d'accès ;

Une formation et/ ou mise à niveau sera nécessaire pour cette équipe par la DEIE. Les 2 premiers mois de leur activité devront être consacrés à la mise à jour des données de la période allant du 30 à juin 2008 au 31 décembre 2008.

Les moyens suivants seront mis à la disposition des équipes pour procéder aux mesures terrain :

- 1 GPS avec un lot de piles pour leur fonctionnement ;
- 1 Kit de chimie avec un lot de piles pour leur fonctionnement ;
- 1 boîte de bandelettes de mesure de nitrates par semestre ;
- Des lots de fiches IOTA ;

Il est prévu la prise en charge des sorties des équipes dans la région 2 fois par mois sur un rayon de 500Kms en moyenne par sortie pour l'exécution de leurs activités.

Tableau n°3 : Coût de l'option n°2

DESIGNATION	U	Quantité	Coût unitaire (FCFA)	Montant(FCFA)
*Déplacement équipe	U	13	100 625X12	15 697 500
Formation des équipes	FF			5 000 000
Equipement GPS	U	13	200 000	2 600 000
Kit analyse eau	U	13	125 000	1 625 000
**Indemnités aux chefs ZAT sur 12 mois	U	6 X 45 X 10 000		32 400 000
Fiches IOTA	U	100 x 302	50	1 510 000
Total arrondi à				60 000 000

*1 jours / mois sur une distance moyenne de 500 kms pour 2 agents

Carburant : 500 Kms x 15l/ 100Kms x675 / l = 50 625 FCFA

Perdiems : cadres 10. 000 F/J x 2j x 2 = 40 000 FCFA

Chauffeur 5 000 F/ J x 2 j = 10 000 FCFA

Total : **100 625 FCFA**

** une moyenne de 6 chefs ZAT par province sur les 45 provinces
les salaires sont pour mémoire

AVANTAGES :

- Les coûts sont réduits ;
- la mise en place des équipes et le démarrage de leurs activités peut se faire de façon relativement rapide ;
- L'opération pourrait être facilitée du fait qu'elle est totalement sous le contrôle des DRAHRH.

INCONVENIENTS :

- Cette option ne permet pas un transfert de compétences au niveau communal ;
- cette option n'est pas une solution durable.

VII. LES ACTIVITES, PERIODES ET CALENDRIERS D'EXECUTION DU S&E DU PN-AEPA EN MILIEU RURAL

7.1. Le suivi dans le PN-AEPA

Pour le suivi du PN-AEPA en milieu rural, sept activités de suivi ont été répertoriées par la DGRE dans les TDR et pour lesquelles, il s'agit de déterminer les actions à mener, les centres de responsabilités de ces actions, leur coût et calendrier d'exécution. Ces activités sont les suivantes :

ACTIVITE 1 : Le suivi de la Planification

Cette activité concerne le suivi de toutes les actions ayant trait :

- aux sessions de planification des ressources physiques et financières au niveau central, régional et communal ;
- à l'appui des services déconcentrés aux communes pour la programmation de leurs activités annuelles ;
- aux études à mener ;
- à la budgétisation des actions ;
- à l'organisation et à la tenue de la revue conjointe annuelle.

ACTIVITE 2 : Le suivi des Réalisations

Le suivi des réalisations concerne la vérification/ contrôle des prestations diverses, physiques ou non physiques (études, travaux, formations, IEC, etc.) qui sont prévues et exécutées dans le cadre des plans annuels d'activités du PN-AEPA. Ce suivi vise à s'assurer que celles-ci s'exécutent dans le respect des contrats et cahiers des charges, des spécifications du Manuel de Procédures techniques et administratives du programme, des normes techniques et règles de l'art, des cadres institutionnels, organisationnels, des règles du budget de programme, etc.

Le suivi des réalisations est un suivi fondamental pour le calcul des principaux indicateurs de performance du programme, les taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, nécessaires à et à la planification lors la tenue de la revue annuelle.

ACTIVITE 3 : Le suivi de la Fonctionnalité

Le suivi de la fonctionnalité porte sur l'état de fonctionnement des points d'eau créés. Il vise à s'assurer de la continuité du service public de l'eau et la prise en charge effective de la gestion technique de ces ouvrages (maintenance, entretien, réparations) par l'organe de gestion mis en place. Il s'agit de suivre :

- l'état de l'ouvrage : l'infrastructure, les dispositifs de protection et l'hygiène du milieu ;
- l'entretien de la pompe: l'état de la pompe, la trousse à outils, kit de pièces d'usure, etc. ;

- l'existence de services de proximité compétents pour les réparations et la fourniture de pièces détachées à même d'assurer l'entretien courant, la prise en charge des pannes et le renouvellement des installations ;
- etc.

Cette activité de suivi participe à la mesure du taux d'accès de l'eau potable et à celle de la durabilité des installations mises en place. *Elle nécessite un dispositif opérationnel permanent au niveau communal pour être menée avec efficacité.*

ACTIVITE 4 : Le suivi de la qualité de l'eau

Cette activité porte sur le suivi :

- du respect des normes et des prescriptions sur l'eau destinés à la consommation humaine et leur prise en compte par les bénéficiaires du programme ;
- de la surveillance de la qualité de l'eau qui doit être effectuée de façon systématique par l'administration compétente ;
- de l'analyse d'échantillons prélevés ;
- du développement des thèmes d'éducation à l'hygiène ;
- des campagnes de sensibilisation ; etc.

Ce suivi participe par la mesure du taux de nitrates et celle de la potabilité de l'eau à la mesure du taux d'accès. *Ce suivi nécessite également un dispositif opérationnel au niveau local.*

ACTIVITE 5 : Le suivi des Modes de Gestion

Le suivi des Modes de Gestion porte sur le rôle de maître d'ouvrages qu'assure les communes (effectivité du transfert des compétences aux communes) et sur les performances des différents modes de gestion qu'ils mettent en place pour assurer le bon fonctionnement des installations qui leurs sont transférées par l'Etat. Dans son rôle de maître d'ouvrage la commune doit donc s'assurer de :

- la mise en place de la structure de gestion du point d'eau et de son bon fonctionnement ;
- l'appropriation du point d'eau par ses gestionnaires à travers la bonne tenue des documents de gestion ;
- conditions générales d'exploitation et d'entretien ;
- conditions techniques et financières d'exécution du service et du recouvrement des coûts et la garantie de la continuité du service notamment ;
- la contribution des bénéficiaires (financière, en nature, en main-d'œuvre...) ;
- la mise en œuvre de la campagne de communication, marketing

Dans cette perspective, les DRAHRH et les autres services déconcentrés seront chargés de l'appui-conseil et de la formation à la maîtrise d'ouvrage des responsables communaux mais également à l'endroit des gérants des structures de gestion mis en place, de même que des campagnes de sensibilisation en direction des populations.

Au total, le suivi des Modes de Gestion permet d'assurer et de rendre compte des progrès dans l'appropriation de la gestion des ouvrages par les collectivités locales et de la viabilité des installations. Il permet de rendre compte aussi du développement d'un secteur des services prometteur au niveau local avec une création d'emplois permanents non négligeable.

Ce suivi met en exergue encore une fois la nécessité d'un dispositif opérationnel de suivi évaluation au niveau des communes.

ACTIVITE 6 : Le suivi financier

Le suivi financier relève du suivi des activités financières et comptables du programme. Dans la phase actuelle, au niveau central il s'agira de suivre et enregistrer :

- les besoins en financements en termes de financement prévus pour les activités d'AEPA ;
- les financements acquis par type d'acteur et au total ;
- les montants globaux mobilisés ;
- les montants dépensés et engagés trimestriellement ;
- le Montant total dépensé par an.

Ces données permettront de calculer les indicateurs de performance financière mais également l'efficacité du programme et de jeter les bases pour le calcul des coûts unitaires dans une phase ultérieure.

Au niveau local, ce suivi porte sur :

- la structure de gestion des fonds ;
- le recouvrement des fonds et leur sécurisation ;
- L'utilisation des fonds.

ACTIVITE 7 : Le suivi des conditions environnementales

Ce suivi porte sur le suivi des normes environnementales liées à l'eau potable, et à l'assainissement. Il concerne notamment les points suivants :

- la lutte contre la pollution de l'eau de toute origine;
- la gestion des rejets d'eaux usées : domestiques, pluviales, industrielles, agricoles ;
- la gestion des dépôts de déchets solides (matières fécales, ordures,) ;
- l'installation de périmètres de protection autour des points d'eau ;
- l'implantation des points d'eau par rapport aux latrines ;
- l'équipement des ouvrages ;
- la surveillance et contrôle de la qualité de l'eau ;
- le traitement des eaux.

Ce suivi se mène donc essentiellement au niveau local dans les villages et communes autour des AEPS et PEM. Au niveau régional il s'agira d'appui conseil dans ce domaine par les DRAHRH et les différents services déconcentrés compétents : services de la santé et de l'action sociale, de l'environnement et du cadre de vie, les ONG et projets/ programmes.

7.2. L'évaluation dans la mise en œuvre du PN-AEPA

ACTIVITE 8 : L'EVALUATION DES PERFORMANCES DU PN-AEPA

L'évaluation du PN-AEPA en milieu rural a pour finalité la connaissance des *résultats positifs ou négatifs* produits par la mise en œuvre du PN-AEPA. Elle mesure l'impact global du PN-AEPA à partir des *indicateurs fondamentaux du programme* que sont : l'accès à l'eau potable et l'assainissement

L'état des lieux a indiqué que pour l'année 2008, le S-SE est déjà en mesure de fournir les résultats concernant les taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement et qu'il sera également en mesure en fin d'année 2008, avec les données financières collectées de se faire une idée de la performance financière du programme. Concernant ces indicateurs, le principal effort du SSE pour 2009 et 2010 doit se porter sur la qualité et l'exhaustivité (s'assurer que les données transmises couvrent véritablement tout le territoire et toutes les réalisations) des données transmises (cf. existence de tableaux non renseignés dans les rapports d'activités).

Tenant compte des indicateurs de performances retenus pour la 1^{ère} phase, des résultats et constats de l'état des lieux, des capacités actuelles (2 agents) de la section chargée de la gestion du S-SE du PN-AEPA en milieu rural, la proposition a été faite (cf. tableau n°1) pour la période 2008-2010 pour le S-SE du PN-AEPA en milieu rural de retenir les indicateurs de performances suivants :

- *le taux d'accès à l'eau potable* à partir de données de meilleure fiabilité ;
- *Les indicateurs de performances financières du secteur de l'AEP* ;
- *Les indicateurs de performance de bonne gouvernance du secteur.*

• ACTIVITE 9 : LES RESTITUTIONS ET RAPPORTS

Dans le cadre de la 1^{ère} phase du S&E, les moments de restitution au niveau central sont : le bilan à mi-parcours et la revue annuelle. Ces moments de bilan et de reprogrammation des activités se tiennent autour des rapports produits par le SSE.

Les principaux rapports produits par l'activité du S-SE du PN-AEPA en milieu rural sont :

- **Les rapports intra-sectoriels** qui sont les rapports d'activités produits par les différents acteurs du secteur ;
- **Les rapports sectoriels régionaux à mi-parcours et annuel ;**
- **Le rapport sectoriel annuel à mi-parcours**
- **Le rapport sectoriel annuel** qui sert de base à la revue conjointe et le travail de (re)programmation du budget programme. Ce rapport fera l'objet d'une présentation spéciale pour une large diffusion au plan national et international ;
- **Les rapports spécifiques** tels que les rapports de passation de marchés publics, les rapports d'évaluation internes et externes ;
- **Le rapport grand public qui est un condensé du rapport sectoriel national destiné**

Les DRAHRHs sont en charge de la production des rapports sectoriels communaux et régionaux. La DGRE est en charge de la production du rapport sectoriel national du S-SE et du rapport grand public.

VIII. LE BUDGET D'OPERATIONNALISATION DU S-SE DU PN-AEPA

Les coûts seront évalués sur la base des indications données par le MSE en son tome 1 où il est dit que « le S-SE doit être conçu pour être conduit de façon indépendante des financements extérieurs et doit dès lors être intégré dans les budgets de la DGRE et des DRAHRH, et donc dans les prévisions budgétaires »⁵. Il est également indiqué que « des moyens seront mis à la disposition des services déconcentrés et des ressources humaines formées pour la collecte des données au niveau régional. »⁶ Les dépenses d'investissement et de fonctionnement destinés au S&E sont prises en compte dans le budget triennal glissant.

L'évaluation des coûts du S-SE reposera donc sur ces principes et sur les catégories budgétaires proposées pour le S&E du PN-AEPA qui sont :

- Les coûts d'investissement et d'expertise externe;
- Les coûts de fonctionnement.

TABLEAU N°4 : Récapitulatif des coûts des activités

ACTIVITES	COÛTS(FCFA)		
	Niveau central	Régions	Communes
Suivi de la planification	41 000 000	212 160 000	143 000 000
Suivi des réalisations	228 326 000	180 440 000	
Suivi de la fonctionnalité	52 000 000	Pm	
Suivi de la qualité des eaux	Pm	Pm	
Suivi des modes de gestion	Pm	Pm	
Suivi financier	8 500 000	Pm	
Suivi des conditions environnementales	Pm	Pm	
Evaluation des performances	Pm	Pm	
Restitution et rapports	10 550 000	19 500 000	18 120 000
Coût option1 de mise à jour des données	60 000 000		
Coût option 2 de mise à jour des données	100 000 000		
TOTAL	*350 326 600	412 100 000	161 120 000

*ce total n'inclut pas le coût des options

Voir le détail de l'évaluation et le tableau des coûts des activités en annexe1.

⁵ MSE, Tome 1, P.20

⁶ ibidem

IX. TABLEAU N°5 : PLAN D'OPERATIONNALISATION DU S-SE DU PN-AEPA EN MILIEU RURAL
POUR LA PERIODE 2008-2010

ACTIVITES	RESPONSABLE REALISATION	RESPONSABLE SUIVI	MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	CALENDRIER D'EXECUTION			NIVEAU D'EXECUTION DU S-SE		
				C ⁷	R	Co	Co	R	Co
0. ACTIONS PRIORITAIRES D'OPERATIONNALISATION⁸									
Actions prioritaires à mener									
1. Mettre en place le dispositif pour la mise à jour des données	DGRE, DRAHRH, communes	DEIE, DRAHRH	Fiches IOTA, GPS, Kit analyse de l'eau	Janv-mars 2009	Janv-mars 2009	Janv-mars 2009	X	X	X
Mettre à jour les données sur les PEM, les AEPS de la base INOH-SIG OMD pour la période allant du 30 juin au 31 Déc 2008	DEIE, DRAHRH	SSE	Fiches IOTA d'ouvrages Rapports intrasectoriels Lettres de rappel aux partenaires Base INOH-SIG OMD	Janv-mars 2009			X		
2. Enclencher l'immatriculation des points d'eau	DEIE, DRAHRH, Communes	SSE	Base INOH-SIG OMD Plaques d'immatriculation	Janv-déc 2009	Janv-déc 2009	Janv-déc 2009	X	X	X
3. Renforcer les capacités et moyens d'action du SSE de la DGRE Recruter le personnel pour la gestion des bases de données Mettre en réseau la base de données avec le niveau régional Doter le SSE en véhicule	DG/ DGRE, PTF	DG, SAF, DEIE, DRAHRH	Budget programme Contrat de service informatique Personnel disponible	Janv-mars 2009			X		

⁷ C : central ; R : régional ; Co : communal

⁸ La majeure partie des activités de cette rubrique contenues dans le tableau N°1 ne sont pas reprises ici

Opérationnaliser le S&E au niveau des communes	CM, DRAHRH	Maire Appui DRAHRH	Test de recrutement PF Fiches IOTA	J-Ju 2009		J-déc 2009		X	X
Mettre en réseau la base de données	DEIE	DEIE, DRAHRH	Contrat de service informatique	J-A 2009	J-A 2009		X	X	
Instaurer des rencontres trimestriels ou semestriels entre intervenants AEPA dans la commune	CM, intervenants AEPA commune	Maire	Rapport d'activités			J-déc 2009			X
Mettre en place le cadre de référence du S&E de l'assainissement	DGAEUE, DEIE, SSE	SSE	Enquêtes, études	Août 2008- Janv-2009			X		
Actualiser le PCD-AEPA	CM, DRAHRH	Point focal, DRAHRH	Ateliers des intervenants au niveau communal			J-mars 2009		X	X
Prendre en compte les préoccupations du S-SE PN-AEPA dans l'élaboration du PCD-AEPA	CM, appui DRAHRH	Point focal, DRAHRH	Session de travail point focal-DRAHRH		Janv-Juillet	Janv-Juillet		X	X
Insérer les enquêtes sur l'assainissement familial dans les enquêtes PCD	DGAEUE,	PF, DRAHRH, CM	Enquêtes terrain		J-Ju 2009			X	X

1. SUIVI DE LA PLANIFICATION

Elaborer un plan de travail annuel	SSE, DRAHRH	DG/ DGRE DR/ DRAHRH	Réunion SSE Réunion DRAHRH	Sept-oct	Août-sept		X	X	
Fixer les objectifs de performance à évaluer pour l'année	SSE	DG/ DGRE	Réunion SSE	Spt-oct			X		
Préparer les besoins en information pour l'année et soumettre à la DEIE	SSE	SSE	Base de données	Oct-nov			X		
Mettre à jour la base de données an vue du bilan annuel	DEIE	SSE	Base de données	Nov-mi-déc			X		
Bilan annuel des activités									
Mettre à jour la base de données	DEIE, DRAHRH	SSE	Bse de données	J-déc	J-déc		X	X	
Recevoir, enregistrer et traiter les données de la campagne provenant des communes et des autres intervenants	Points focaux Services déconcentrés projets programmes, ONG, etc.	DRAHRH, communes	Fiches IOTA, rapports intra sectoriels		Jt –Août	Jt –Août		X	X

Recevoir et traiter les données des régions et les rapports des partenaires sources de données de base	DEIE, DRAHRH	DEIE	Base de données	J-déc	J-déc		X	X	
Faire le point des données des projets programmes conduits sous l'égide de la DAEP, DGAEUE et des DRAHRH	DAEP, DEIE, DRAHRH	DG, DR	Séances de travail SEP	Août-sept	Jt-août		X	X	
Transmettre les données	DEIE, DRAHRH	SSE	Base de données	J-déc	J-déc		X	X	
Consolider les données AEP reçues des communes, des partenaires et des régions	SSE, DRAHRH	SSE, DRAHRH		Jt-août Oct-déc	Juillet et Août-sept		X	X	
Calculer les indicateurs	SSE	DG	Base de données	Oct-nov	Sept-oct		X	X	
Calculer le taux de réalisation des AEPS (mini-réseaux d'AEP, Postes d'au autonomes)	SSE		Base INOH	Janv-fév 2009					
Calculer le taux de réalisation des PEM (forages, puits modernes)	SSE		Base INOH	Janv-fév 2009					
Calculer le taux de fonctionnalité des PEM et des AEPS du 30 juin au 31 Déc 2008	SSE		Base INOH-SIGOMD	Sept 2008- 31 Déc 2008			X		
calculer le taux de fonctionnalité des ouvrages pour 2009	SSE		Fiches IOTA Fiches IOTA Base INOH et SIG OMD	Janv-Déc	Janv-Déc		X	X	
Calcul du taux d'accès à l'eau potable 2008	SSE		Base INOH-SIGOMD	Fév 2009					
Améliorer la collecte des données financières	SAF/ DGRE et DRAHRH		Fiches de collecte des données administratives						
Collecter les montants des financements pour 2008 et 2009	SAF DGRE et DRAHRH		Fiches de collecte des données administratives et financières des DRAHRH et de la DGRE Rapports de programmation sectoriels et intra sectoriels	Janv-déc 2008 Janv-déc 2009	Janv-déc 2008 Janv-déc		X	X	
Caculer la proportion des financements acquis par rapport aux besoins de	SSE		"	Nov-2008- Dé 2009 Janv-déc			X		

financement AEP				2009					
calculer le taux d'absorption des financements publics (hors budget national) du secteur AEP	SSE		"	Nov-2008- Dé 2009 Janv-déc 2009			X		
Calculer le taux d'absorption du budget national	SSE		"	Janv-mars			X		
calculer le taux d'évolution annuelle des financements de l'Etat dans le secteur de l'AEP	SSE		"	Janv-mars			X		
Analyser et faire le bilan des réalisations et activités de l'année	DEIE, DAEP, DGAEUE, SSE	SSE	Base de données INOH	Oct-nov-déc	Août-sept	Août	X	X	X
Elaborer le rapport sectoriel régional	DRAHRH	DRAHRH	Base de données		sept			X	
Transmettre le rapport aux membres du CRP	DR	DRAHRH	Cahier transmissions		Sept-Oct			X	
Convoquer la revue annuelle CRP	DR	DRAHRH	Lettres d'invitations	Oct	Oct				
Tenir le CRP	DRAHRH	DR, CRP			Oct			X	
Finaliser le rapport sectoriel régional, le faire valider par les communes et le transmettre à la DGRE	DRAHRH	DR	Lettre de transmission Par mail		Oct-nov			X	
Elaborer le rapport sectoriel national annuel	SSE	DG	Séances de travail SSE	Nov-J			X		
Transmettre les rapports aux partenaires	DGRE	DG	Cahier transmissions	J-février			X		
Convoquer la revue conjointe Etat/ PTF	DGRE	DG	Lettres d'invitations	Fev-mars			X		
Préparer et tenir la revue annuelle conjointe Etat/ PTF dans le cadre du CNP	DGRE, SSE	SSE	Locations salles Confection documents Invitations	Fév-Mars			X		
Examiner, amender et adopter le rapport d'activités	Membres CNP	DG	Rapports provisoire	Fév-Mars			X		
Insérer les amendements et décisions du CNP dans le plan de travail SSE	SSE	DG, SSE	Rapport provisoire amendé	Mars			X		
Finaliser rapport sectoriel national	SSE	DG	Séances de travail SSE	Mars-avril	Avril-mai		X		

Transmettre le rapport final	DGRE	DG	Cahier de transmission		mai		X		
Planifier la campagne annuelle									
Convoquer un atelier de planification annuelle	CM, maire	PF	Lettre d'invitations	Janv		Janv			X
Préparer et Tenir l'atelier	CM et tous les intervenants en AEPA	PF, DRAHRH	Location salles Confections documents Invitations			Janv-Fév			X
Recenser auprès des partenaires les interventions prévues en matière d'AEPA	CM, PF, DRAHRH	PF, DRAHRH	Atelier de planification annuelle			Janv-Fév			X
Elaborer un rapport prévisionnel d'activités et le budget annuel	CM, PF, DRAHRH	PF, DRAHRH	Séances de travail			Fév			X
Faire valider le rapport par les intervenants	Intervenants en AEPA de la commune	PF, DRAHRH	Examen amendements et validation intervenants en AEP			Fév-mars			X
Transmettre le rapport au DRAHRH	Maire	PF				Mars			X
Recevoir les rapports intrasectoriels de programmation des communes et autres intervenants	CM	DRAHRH	Cahiers transmission		Sept-oct	Sept-oct		X	X
Elaborer le programme annuel d'activités et le budget prévisionnel régional	DRAHRH	SEP	Base de données		Oct			X	
Transmettre les rapports aux partenaires	DR	SEP	Cahier transmission		Oct-nov			X	
Préparer et tenir le CRP	DRAHRH	SEP	Compte rendu CRP		Nov			X	
Prendre en compte les amendements et décisions issues du CRP	DRAHRH	DR	Rapport provisoire amendé		Nov			X	
Faire valider le rapport provisoire par les membres du CRP	DR	SEP	Rapport provisoire validé		Nov-Déc			X	
Finaliser le rapport d'activités annuel et le budget prévisionnel	DRAHRH	DR	Séances de travail SEP		Déc-janv			X	
Transmettre le rapport au niveau central	DRAHRH	DR	Bordereau de transmission		janv			X	
Recevoir les programmes	DEIE, SSE,	SSE	Base de données	Janv-fév			X		

d'activités prévisionnels des régions et des partenaires									
Consolider les budgets prévisionnels reçus des régions	DEIE, SSE	SSE	Base de données	Jan-fév			X		
Elaborer le programme annuel d'activités et le budget programme	DGRE	DG	Base de données Programmes intrasectoriels	Jan-février-mars	X				
Préparer et tenir la revue annuelle conjointe Etat/ PTF	SSE	DG		Fév-mars			X		
Programmation adoptée par la revue sectorielle conjointe	SSE	DG					X		
Elaborer le rapport final	SSE	DG/ DGRE	Séances de travail SSE	Mars			X		
Elaborer le rapport grand public du PN-AEPA	SSE	DG	Séances de travail SSE	Mai			X		
Diffuser les rapports aux principaux acteurs	DG	SSE , DRAHRH, centre de documentation		Mai-juin	Mai-juin		X	X	
Elaborer nouveau budget programme (campagne suivante)	DGRE	SSE					X		
Elaborer les TDR et les contrats de travaux	CM, DRAHRH, DGRE	PF, DRAHRH , SSE, DG/ DGRE	BE, consultants, Directions DGRE, services DRAHRH	Avril-mai-juin	Avril-mai-juin	Mars – avril	X	X	X
Monter les dossiers des projets AEPA	Directions DGRE DRAHRH Communes	SSE DRAHRH ONG, opérateurs privés	BE, consultants	Sept-oct-nov	Sept-oct-nov	Mars-avril-mai	X	X	X
Procéder au dépouillement et passations des marchés	DAEP/ DGAEUE/ SAP DRAHRH CM	SSE DRAHRH	Directions des Marchés MAHRH Région et CM	Oct-nov	Oct-nov	mai-juin	X	X	X
Négocier les contrats au niveau national	DG, SAF	SSE, directions DGRE				Juin-juillet	X		
Appui-conseil à l'élaboration des PCD-AEPA	DRAHRH, CM	DRAHRH	Guide PCD-AEPA Fiches IOTA		Janv-juin		X	X	
Appui - suivi accompagnement des responsables communaux à la maîtrise d'ouvrage des installations et à la prise en charge des activités de S&E	DRAHRH	SEP/ DRAHRH	Rapport d'activités		Janv-déc			X	

2. Suivi des réalisations

Réalisation des infrastructures AEP	Entreprises privées	SSE, DAEP1, DRAHRH	Fiches IOTA GPS	Janv-juillet	Janv-juillet	Janv-juillet	X	X	X
Réalisation infrastructures Assainissement	Entreprises privées	SSE, DGAEUE, DRAHRH	Fiches IOTA GPS	Janv-juillet	Janv-juillet	Janv-juillet	X	X	X
Mise en place le CUI	DGRE, BE, consultants, services spécialisés des Ministères	DGAEUE, DAEP, SSE, DEIE, DRAHRH	BE, Consultants, DGRE	Janv-déc	Janv-déc	Janv-déc	X	X	X
Elaboration guides méthodologiques - Guide sur l'AEP - Guide sur -assainissement	DGRE, BE, Consultants	DG, SSE	BE, spécialistes du domaine	Janv-juin			X		
documents de formation en maîtrise d'ouvrage des responsables communaux	DGRE, consultants	DG, SSE	BE, spécialistes du domaine, DGRE, ONGS	Janv-juin			X		
Renforcement des capacités des structures centrales et déconcentrées de l'Etat	DGRE, BE, consultants	DG, SSE	Supports de formation	2008-2009-2010			X		
Elaboration d'outils méthodologiques standards d'appui-formation et formation de formateurs pour accompagner les activités d'animation et d'appui aux communes	DGRE, BE, consultants, services spécialisés des Ministères	DGAEUE, DAEP, SSE, DEIE	BE, Consultants, DGRE	Janv-déc			X		
Conception, mise en place et exécution d'un programme national d'IEC destiné aux familles, aux élèves et aux lieux publics	DGAEUE, SSE, spécialistes, DRAHRH, CM	DGAEUE, SSE, DRAHRH	BE, Consultants, DGRE, services déconcentrés compétents	Janv-déc	Janv-déc	Janv-déc	X	X	X
Elaboration du manuel de procédures du PN-AEPA	SSE, BE, consultants	SSE	BE, Consultants	Mars 2009			X		
Etude d'un mécanisme de "panier commun" permettant la constitution et l'alimentation d'un fonds d'études et d'investissement du PN-	DG, SSE	SSE	DGRE, PTF	2008 réalisé			X		

AEPA									
- Mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale.	DGAEUE, DAEP, SSE	SSE	BE, Consultants, ONGs		2009		X		
Suivi technique d'exécution (supervision contrôle, suivi état d'avancement des travaux, réception des travaux)	Prestataires privés, ONG	DGAEUE DEIE,DAEP, SSE, DRAHRH, CM	BE, Consultants, DGRE	Janv-déc	Janv-déc	Janv-déc	X	X	X
Mise en place dispositif collecte des données	DEIE, DRAHRH, CM	SSE, DRAHRH, PF	Fiches et autres équipements		Nov-fév		X	X	X
Point mensuel sur l'état des points d'eau	PF	CM, DRAHRH	Fiches IOTA						X
Conduite des études	DG, DGAEUE, DAEP, DEIE, DL SSE	DG, DGAEUE, DAEP, SSE, DEIE,DL suivant l'étude	TDR	Janv-déc	Janv-déc		X	X	
Conduite des sessions de formation	DG, DGAEUE, DAEP, DEIE, DL SSE	DG, DGAEUE, DAEP, SSE, DEIE, DL suivant l'étude	TDR	Janv-déc	Janv-déc		X	X	
Convoquer et tenir le CRP pour le bilan mi-campagne	DRAHRH	DRAHRH			Juin		X		
Elaboration PCD-AEPA	Bureaux d'études, consultants	CM, point focal, DRAHRH	Enquêtes, diagnostics		Janv-mai			X	X
Formation en maîtrise d'ouvrage des responsables communaux	DRAHRH, spécialistes privés	Point focal, CM	Session de formation		Janv-juillet			X	X
Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau	DGRE, ONG, BE, DRAHRH	Point focal, CM	Session de formation	Janv-déc	Janv-déc	Janv-déc	X	X	X
Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services	DGRE, ONG, BE, DRAHRH	Point focal, CM	Session de formation	Janv-déc	Janv-déc	Janv-déc	X	X	X
Utilisation des instruments du PN-AEPA	ONG, BE, DRAHRH, projets/ programmes	Point focal, CM, DRAHRH	Nb d'instruments utilisés Nb d'organisations utilisatrices	Instruments PN-AEPA	Janv-déc			X	X
Mise en œuvre du programme national d'IEC destiné aux familles, aux élèves et aux lieux publics	DRAHRH et services déconcentrés compétents, ONG	Point focal, CM, DRAHRH	Prestations consultants		Janv-juillet		X	X	X
Sorties suivi	DG, DEIE, DGAEUE, SSE	SSE	Rapport suivi	Janv-déc	Janv-déc	Janv-déc	X	X	X

3. Suivi de la fonctionnalité

Extension du programme PAR	DG, autorités MAHRH, PTF, PAR	DG, SSE	Rapport d'activités PAR	Janv-déc			X		
Suivi activités des PF	DGRE, DRAHRH, PTF, CM	DEIE, DRAHRH	Rapports d'activités	Janv-mars	Janv-mars	Janv-mars	X	X	X
Fiches IOTA en place dans les localités	SAF, SSE, DRAHRH	SSE, DRAHRH	Rapport d'activités	Janv-mars			X	X	X
Former les responsables communaux au suivi de la gestion des ouvrages	DRAHRH, CM	DEIE, DRAHRH	Atelier de formation		Janv-déc		X		X
Appui conseil aux responsables communaux	DRAHRH	DRAHRH	Instruments PNAEPA		Janv-déc			X	
Appui-accompagnement des PF	DRAHRH	DRAHRH	Instruments PNAEPA		Janv-déc			X	
Point mensuel sur l'état des ouvrages	PF, CM	DRAHRH	Remplissage fiches IOTA		Janv-déc			X	X
Fiches remplies et transmis à la région	PF, CM	DRAHRH	Fiches IOTA		Janv-déc			X	X
Mise à jour des données sur l'état de fonctionnalité des ouvrages	DEIE, DRAHRH, CM, PF	PF Fiches IOTA en place	fiches IOTA, Kits analyse de l'eau GPS	Janv-déc	Mars 2009-déc 2010	Mars 2009-déc 2010	X	X	X
Transmettre les données sur fonctionnalité des ouvrages au niveau central	DRAHRH	DG/ DRAHRH	Lettre de transmission		Janv-déc			X	
Vérification et validation des fiches remplies au niveau communal	DRAHRH	DRAHRH	Séances de validation		Janv-déc			X	
Mise à jour base de données régional	DRAHRH	DRAHRH	Base de données DEIE/ SNIEau		Janv-déc			X	
Contrôle supervision des activités de S&E au niveau communal	DRAHRH	DRAHRH	sorties de supervision		Janv-déc			X	
Suivre les prestations des services de proximités spécialisés dans la l'entretien, la réparation et la fourniture de pièces de rechange	DRAHRH, PF		Enquêtes terrain		Janv-déc			X	X
Suivre les pannes des ouvrages et leur durée	PF, CM	DRAHRH	Enquêtes terrain et remplissage fiche IOTA	Avril-DéC	Janv-déc			X	X

4. Suivi de la qualité de l'eau

Diffuser normes à respecter concernant la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau des ouvrages d'AEP	DGRE,	DRAHRH	Enquêtes Rapport PF et DRAHRH		Janv-Déc			X	
Veiller à l'analyse de la qualité physico-chimique à la réception des ouvrages	DGRE, DRAHRH, Entreprises, CM	DRAHRH	Rapport d'activités Fiches d'analyse	Janv-déc	Janv-déc	Janv-déc	X	X	X
Veiller à l'analyse périodique d'échantillons d'eau des AEPS en laboratoire	DRAHRH, CM, gérants AEPS	DRAHRH, PF	Rapport d'activités					X	
Participer aux campagnes IEC	CM, usagers de l'eau		Ateliers et utilisations de moyens audio visuels					X	X
Promouvoir campagnes IEC	DGRE, DRAHRH	DG, DGAEUE, DAEP, DR/DRAHRH	Rapport de campagnes				X		
Analyser le PH, la conductivité, turbidité de l'eau à la réception des ouvrages destinés à l'alimentation en eau potable	Entreprises, laboratoires privés d'analyse, ONEA	DGRE, DRAHRH, CM	Fiches d'analyse de l'eau remplies	Juin-déc	Juin-déc	Juin-déc	X	X	X
Développer des campagnes de sensibilisation sur les thèmes d'éducation à l'hygiène	DGRE, BE, Consultants, service spécialisées, Santé	DGRE, DRAHRH, CM	Moyens audio-visuels Ateliers de formation/ sensibilisation	Janv-déc	Janv-déc		X	X	X
Participer aux campagnes d'IEC	Populations, CM	CM, DRAHRH	Ateliers et utilisations de moyens audio visuels		Janv-déc	Janv-déc		X	X
respect des normes en matière d'hygiène	CM, gérants d'AEPS	DRAHRH, PF	Sorties de suivi et Rapports d'activités		Janv- déc	Janv-déc		X	X

5. Suivi des Modes de Gestion

Evaluer le fonctionnement des différents modes de gestion en cours dans les localités	DGRE	SSE	Rapport d'études				X		
Passer des contrats de gestion avec des opérateurs privés	CM	PF, DRAHRH	Signatures contrats					X	X
Mettre en place les procédures d'exploitation	Opérateur privé, CM	PF, DRAHRH	Documents de gestion						X
Appui- formation à la gestion technique, administrative et financière des installations	DRAHRH	PF, CM, DRAHRH	Rapports d'activités		Janv-déc	Janv-déc		X	X
Appui à la maîtrise d'ouvrage des responsables communaux	DRAHRH , CM, ONG et opérateurs privés	DRAHRH	Rapport d'activité		Janv-déc	Janv-déc		X	
Suivre la fonctionnalité des installations	Gérants et CPE	DRAHRH, PF	Carnet d'entretien des installations		Janv-déc	Janv-déc		X	X
Suivre l'organisation mise en place pour la gestion des points d'eau	CM	DRAHRH, PF	Inventaire par le PF avec appui DRAHRH Données INOH	Avril –déc 2009	Janv-déc	Janv-déc		X	X
Suivre, superviser et contrôler les activités de gestion de l'eau	DRAHRH, CM, PF	DRAHRH	Sorties et rapport de suivi accompagnement		Janv-déc	Janv-déc		X	X
Suivre les modalités de tarification et de recouvrement de l'eau	CM, DRAHRH	DRAHRH	Outils de gestion des structures de gestion	J0	Janv-déc	Janv-déc		X	X
Suivre la sécurisation des fonds des points 'eau	CM, DRAHRH	DRAHRH	Situation comptable et bancaire		Janv-déc	Janv-déc		X	X

6. Suivi financier

Déterminer besoins en financements AEP	CM, DRAHRH MFB, SSE DGRE, DGCoop	SAF, SSE	budget programme et fiches IOTA	Janv-fév	Janv-fév		X	X	
Déterminer besoins en financements assainissement & EUE	CM, DRAHRH MFB, SSE DGRE, DGcoop	SAF, SSE	budget programme et fiches IOTA	Janv-fév	Janv-fév		X	X	
Déterminer les financements acquis pour AEP (détaillé si possible)	CM, DRAHRH MFB, SSE DGRE, DGCoop	SAF, SSE	budget programme et fiches IOTA	Janv-mai	Janv-avril	Janv-mars	X	X	X
Déterminer les financements acquis pour assainissement &EUE (détaillé si possible)	CM, DRAHRH MFB, SSE DGRE, DGCoop	SAF, SSE	Budget programme et Fiches IOTA	Janv-mai	Janv-avril	Janv-mars	X	X	X
Total dépenses AEP	CM, DRAHRH MFB, SSE DGRE, DGcoop	SAF, SSE	Fiches budget programme et fiches IOTA	aôut-oct	Juin-août	Juin-juillet	X	X	X
Total dépenses A. &EUE	CM, DRAHRH MFB, SSE DGRE, DGCoop	SAF, SSE	Fiches IOTA budget programme et budget programme et	aôut-oct	Juin-août	Juin-juillet	X	X	X

7. Suivi des conditions environnementales

Vulgariser et faire appliquer les normes environnementales adoptées nationales	DGRE, DRAHRH, CM, Gouvernorat, hauts commissaires	DRAHRH	Sessions de formation Campagnes de sensibilisation	Janv-déc	Janv-déc	Janv-déc	X	X	X
Promouvoir la gestion des rejets d'eaux usées : domestiques, pluviales, industrielles, agricoles par la formation/ sensibilisation	DRAHRH , ONG et autres services déconcentrés compétents	DRAHRH	campagnes d'informations, sensibilisation formation	Janv-déc	Janv-déc	Janv-déc	X	X	X
Promouvoir la gestion des dépôts de déchets solides (matières fécales, ordures,) par l'organisation de campagnes de IEC	DRAHRH , ONG et autres services déconcentrés compétents	DRAHRH	campagnes d'informations, sensibilisation formation	Janv-déc	Janv-déc	Janv-déc	X	X	X

8. Evaluation des performances

Calcul des intrants nécessaires au calcul des indicateurs de performance	DEIE, DRAHRH	Gestionnaires base de données	Base de données	Janv-déc	Janv-déc		X	X	
Calcul des taux de performance arrêtés pour l'année	DEIE, SSE	SSE	Base de données INOH-SIG OMD	Nov-fév			X		
Examen et prises de décisions du CNP	CNP	DG, SSE	Rapport annuel	mars			X		

9. Restitution-rapports

1. Intra sectoriel Programmes d'activités Rapport d'activités à mi-parcours Rapport annuel d'activités	Réalisateurs d'ouvrage et d'activités	DG, SSE, DRAHRH	Bilan et programmation annuel partenaires	Oct-déc	Oct-déc	Jui-sept Août-sept Nov-déc-janv	X	X	X
2. Sectoriel- National Programmes d'activités Rapport d'activités à mi-parcours Rapport annuel d'activités	DGRE, SSE DGRE, SSE DGRE, SSE	DG, CNP DG, CNP DG, CNP	Bilan et programmation annuel partenaires	Mars Sept Mars			X		
3. Rapports spécifiques Rapports de passation de marché Rapport d'évaluation externe Rapport d'évaluation interne de la DGRE	DGRE Evalueur externe DGRE	DG, SAF SSE, DG, CNP DG	Adjudications marchés Contrat d'étude Réunions internes	Oct-nov 2010 Nov-déc	Oct-nov	mai-juin	X X X	X	X

4. Sectoriel régional Rapports d'activités à mi-parcours Rapports annuel d'activités Programme d'activités	DRAHRH	CM, DRAHRH, DR, CRP	Base de données, tenue CRP		Juillet-Août	Juin		X	X
	DRAHR	CM, DRAHRH, DR, DR, CRP	Base de données, tenue CRP		Septembre Déc-janv	Août-sept		X	X
	DRAHRH, CM					Nov-déc		X	X
5. Rapport grand Public	SSE	DG, CNP	SSE	mai			X		

**DIAGRAMME N°1 : PLANNING DES ACTIVITES D'OPERATIONNALISATION DU S-SE DU PN-AEPA EN MILIEU RURAL :
ACTIVITES DEIE**

DESIGNATION		ANNEE 2009																
		Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	sept	oct	Nov	Déc					
ACTIVITES	RESPONSABLES																	
ACTIVITES DE SUIVI EVALUATION																		
Mettre en place une organisation efficace pour la collecte des données de base pour la période du 30 juin 2008 au 31 Déc 2008 et 2009		[Barre d'activité verte]																
Rendre la base de données INOH/ SIG-OMD pleinement fonctionnel pour 2009		[Barre d'activité verte]																
Pour 2009, rechercher toutes les données de base facilement accessibles pour renseigner les indicateurs de performance de la gouvernance		[Barre d'activité verte]																
Conduire des inventaires pour disposer d'une base de référence pour l'assainissement		[Barre d'activité verte]																
Renforcer les moyens de contrôle à chacun des niveaux du dispositif afin de corriger les incohérences et insuffisances constatées		[Barre d'activité verte]																
Mettre en réseau la base de données J-A 2009		[Barre d'activité verte]																
Immatriculer les points d'eau		[Barre d'activité verte]																

ACTIVITES	ANNE 2009												2010
	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	janv
SUIVI DES REALISATIONS													
Suivre la collecte des données	[Barre bleue]												
Consolidation des données physiques et financières à mi-parcours								[Barre bleue]					
Calculer les taux de réalisations à mi-parcours								[Barre bleue]					
Faire le bilan des activités à mi-parcours													
Elaborer le rapport à mi-parcours									[Barre bleue]				
Préparer et tenir le CNP à mi-parcours									[Barre bleue]				
Poursuivre les efforts de mise en place du CUI à chacun des niveaux du S-SE du PN-AEPA en milieu rural	[Barre bleue]												
Suivi de la collecte des données financières													
EVALUATION DES PERFORMANCES													
Calcul des taux de performance arrêtés pour l'année Nov-fév												[Barre bleue]	

LES ANNEXES

ANNEXE 1 : EVALUATION ET TABLEAU DES COÛTS

I. Les coûts d'investissements

1) La prise en charge des activités entrant dans le cadre du renforcement des capacités pour la période 2008-2010 :

Au niveau central

Il s'agit de l'élaboration surtout de supports de formation et de guides méthodologiques dont les coûts seront à définir si la faisabilité est retenue. Ces coûts sont donc en général renvoyés pour mémoire.

Au niveau régional, il est retenu :

- la formation des gestionnaires de bases de données INOH-SIG OMD. La formation concernera 2 agents par région à Ouagadougou pendant 3 jours

coût estimé de la session : 5 000 000 FCFA ;

- la formation des agents au niveau central et régional pour l'élaboration du budget programme pour un forfait de 3 500 000 FCFA ;
- aménagement des salles informatiques : ouvertures vitrées, climatiseurs pour un coût de 3 000 000 de FCFA par région (état des lieux à faire) ;
- achat de micro- ordinateurs et accessoires : 1 500 000 FCFA/ micro et par région

Au niveau communal

- Former les maires à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion des installations hydrauliques ;

coût estimé de la session : 5 000 000 FCFA ;

- Recruter et former les points focaux. Coût de formation par région : 2 000 000 FCFA
- Prévoir une indemnité forfaitaire de 15 000 FCFA/ PF

2) Les moyens matériels et logistiques.

Le matériel informatique est actuellement en bon état au niveau du SSE et les besoins dans ce domaine pourront être éventuellement pris en compte dans le cadre du schéma directeur informatique de la DGRE

La mise à disposition d'un véhicule au service SSE faciliterait certainement leur déplacements pour les multiples réunions auxquelles ils sont appelés à assister dans la ville de Ouaga et en dehors.

II. Les coûts de fonctionnement

1) Les frais de personnel. Le document « plan de développement des ressources humaines (PDRH) » 2008-2012 d'Août 2008 fait un point exhaustif des besoins en personnel pour la DGRE. Il a permis de dégager les besoins en personnel pour le S-SE au niveau central pour la période 2008-2010 (voir tableau). Le tableau est complété au niveau régional et communal par les besoins ressortis de l'état des lieux.

Tableau : besoins en personnel du S-SE pour la période 2008-2010

STRUCTURE	ANNEE	PROFIL	QUANTITE
Niveau central			
DEIE	2008	Expert en suivi des ouvrages (3 mois)	1
	2009	Expert en suivi des ouvrages -Expert en bases de données	1 2
	2010	Expert SIG -Expert statisticien -Expert administrateur réseau -Expert en maintenance informatique	1 1 1 1
SSE	2009	Expert suivi évaluation Expert en bases de données Chauffeur	1 2 1
Niveau régional	2009	Gestionnaires base de données	2x 13
Niveau communal	2009	PF niveau BEPC	302

2) **Les frais de** consommable informatique (encre, produits d'entretien, disque amovibles, etc.) ; l'entretien, maintenance et réparation des machines pour le niveau central et les régions

- Forfait annuel pour le niveau central : 5 000 000 FCFA ;
- Forfait annuel pour le niveau régional : 1 500 000 FCFA/ Région

Fourniture bureau : Niveau central : 3 000 0000 FCFA ;
Niveau région : 1 000 000 FCFA/ région

4) Les frais de déplacement ⁹

Ces sorties concernent les activités de suivi supervision pour les activités de Planification et le suivi des réalisations mais également celles d'appui-conseil et d'accompagnement des acteurs à la base, notamment les communes.

⁹ Ces coûts ne prennent pas en compte l'amortissement des véhicules, leur entretien et réparation qui sont déjà comptabilisés par le SAF

Au Niveau central

- a) Une sortie de supervision du DG à raison d'une (1) sortie de 2 jours tous les 6 mois pour un parcours moyen de 1000 Kms

Coût de la sortie

Indemnités : $22\ 000\ \text{FCFA} \times 2 = 44\ 000\ \text{FCFA}$
Carburant : $1000\ \text{Kms} \times 15\ \text{l} / 100\text{kms} \times 700\ \text{FCFA} / \text{l} = 105\ 000\ \text{FCFA}$
Indemnité chauffeur : $5\ 000\ \text{FCF} / \text{j} \times 2 = 10\ 000\ \text{FCFA}$
Total : 169 000 FCFA/ sortie

- b) Une sortie de suivi-supervision de 2 responsables de la DEIE à raison de 3 jours tous les 6 mois pour un parcours moyen de 1 500 kms :

Indemnités : $2\text{h} \times 15\ 000\ \text{F} / \text{hj} \times 3\text{j} = 90\ 000\ \text{FCFA}$
Indemnité chauffeur : $1\text{h} \times 5000\ \text{FCFA} / \text{h} \times 3\ \text{j} = 15\ 000\ \text{FCFA}$

Total: 262 500 FCFA/ sortie

- c) Une sortie de prise de contact du SSE avec les acteurs du S-SE et de supervision/ contrôle à raison de 3 jours tous les 6 mois pour un parcours moyen de 1000kms

Indemnités : $2\text{h} \times 15\ 000\ \text{FCFA} / \text{hj} \times 3\text{j} = 90\ 000\ \text{FCFA}$
Indemnités chauffeur : $1\text{h} \times 5000\ \text{FCFA} / \text{hj} \times 3\text{J} = 15\ 000\ \text{FCFA}$
Carburant : $1500\ \text{Kms} \times 15\ \text{l} / 100\text{kms} \times 700\ \text{FCFA} / \text{l} = 157\ 000\ \text{FCFA}$

Total : 262 500 FCFA/ sortie

- d) Une sortie et de suivi supervision du SAF et de prise de contact avec les responsables financiers dans les régions à raison de 3 jours tous les 6 mois pour un parcours moyen de 1500kms

Indemnités : $2\text{h} \times 15\ 000\ \text{FCFA} / \text{hj} \times 3\text{j} = 90\ 000\ \text{FCFA}$
Indemnités chauffeur : $1\text{h} \times 5000\ \text{FCFA} / \text{hj} \times 3\text{J} = 15\ 000\ \text{FCFA}$
Carburant : $1500\ \text{Kms} \times 15\ \text{l} / 100\text{kms} \times 700\ \text{FCFA} / \text{l} = 157\ 000\ \text{FCFA}$

Total: 262 500 FCFA/ sortie

Niveau Régional

Une sortie de suivi-supervision de 2 responsables des agents de la DRAHRH à raison de 2 sorties de 2 jours par mois pour un parcours moyen de 500 kms :

Coût de la sortie

Indemnités : $2\text{h} \times 15\ 000\ \text{FCFA} / \text{hj} \times 4\text{j} = 120\ 000\ \text{FCFA}$
Carburant : $2 \times 500\ \text{Kms} \times 15\ \text{l} / 100\text{kms} \times 700\ \text{FCFA} / \text{l} = 105\ 000\ \text{FCFA}$
Indemnité chauffeur : $5\ 000\ \text{FCFA} / \text{j} \times 4\text{j} = 20\ 000\ \text{FCFA}$

Total : 245 000 FCFA/ sortie

7.1.3 Restitutions et rapports

Niveau central

Coût de la Tenue CNP : 3 500 000 FCFA

Coût revue conjointe : 10 000 000 FCA

Coût CRP : 2 000 000 FCA

Atelier communal : 500 000 FCFA

RAPPORTS

Rapport final provisoire : 1000 FCFA/ unité

Rapport final : 1 500 FCFA / unité

Rapport grand public : 5000 FCFA/ unité

ANNEXE 2

TABLEAU N°5 : COÛTS DES ACTIVITES DE S&E DU PN-AEPA

NIVEAU CENTRAL

ACTIVITES DE S&E	U	QTE	COUT UNITAIRE (FCFA)	MONTANT			
				2008 (FCFA)	2009 (FCFA)	2010 (FCFA)	Montant (FCFA)
1. Suivi de la planification							
Opérationnaliser la base de données Personnel DEIE Personnel SSE Matériel informatique Véhicule					17 500 000		Pm Pm 17 500 000
Mettre en réseau la base de données Contrat de service	U	1	5 000 000		5 000 000		5 000 000
Consommable informatique	Ff		5 000 000		5 000 000	5 000 000	10 000 000
Enquêtes nationales sur l'assainissement							Pm
Etude sur l'assainissement		1					Pm
Fourniture bureau		1	3 000 000		3 000 000	3 000 000	6 000 000
Tenue revue conjointe			10 000 000		10 000 000	10 000 000	20 000 000
Total					40 500 000	18 000 000	58 500 000
2. Suivi des réalisations							
Confection fiches IOTA	U	150 000	50		7 500 000	7 500 000	15 000 000
Immatriculation points d'eau 2009-2010	U	60 000	2500		75 000 000	75 000 000	150 000 000
Elaboration guides							Pm
Supports formation à la maîtrise d'ouvrage							Pm
Formations structures centrales et déconcentrées							Pm
Elaboration outils méthodologiques							Pm
Sorties Suivi supervision Sorties DG Sorties DEIE Sorties SSE Sorties SAF	U				338 000 525 000 525 000 525 000	338 000 525 000 525 000 525 000	676 000 1 050 000 1 050 000 1 050 000
Tenue CNP	U	6	3 500 000		21 000 000	21 000 000	42 000 000
Total					105 413 000	105 413 000	228 326 000
3. Suivi de la fonctionnalité							
Former les responsables communaux					26 000 000	26 000 000	52 000 000

4. Suivi de la qualité de l'eau							
Elaborer des guides IEC							Pm
Promouvoir les campagnes IEC -Elaboration supports -Communication -sorties					5 000 000	5 000 000	10 000 000
5. Suivi des Modes de Gestion							
Elaborations supports à la gestion des installations							Pm
6. Suivi financier							
Sorties de suivi							Pm
Elaborer les budgets programme							Pm
Tenir atelier national de validation					3 500 000	3 500 000	7 000 000
Editer le budget programme		500	1 500		750 000	750 000	1 500 000
Total							8 500 000
7. Suivi des conditions environnementale							
Campagnes IEC							Pm
8. Evaluation des performances							Pm
9. Restitution et rapports							
Rapport sectoriel national à mi parcours		500	1 500		750 000	750 000	1 500 000
Rapport sectoriel national programmation		500	1 500		750 000	750 000	1 500 000
Rapport sectoriel national d'activités		500	1 500		750 000	750 000	1 500 000
Rapport Grand Public		1000	2 500		2 500 000	2 500 000	5 000 000
Rapports internes		50	1 500		75 000	75 000	150 000
Rapports évaluation		100	1 500		150 000	150 000	300 000
Rapports passation marchés		200	1 500		300 000	300 000	600 000
Tenue des CNP							Pm
Tenue revue conjointe							Pm
Total							10 550 000
TOTAUX					186 438 000	163 938 000	350 376 000

NIVEAU REGIONAL

ACTIVITES DE S&E	U	QTE	COUT UNITAIRE (FCFA)	MONTANT			
				2008 (FCFA)	2009 (FCFA)	2010 (FCFA)	Montant (FCFA)
1. Suivi de la planification							
Opérationnaliser base de données dans les régions	U						Pm
Personnel gestion des bases de données des régions	U	13	3.000.000				39.000.000
Aménagement salles de informatiques	U	13	1.500.000				19.500.000
Achat micros ordinateurs							
Consommable informatique	ff	13	1.500.000		19.500.000	19.500.000	39.000.000
Fourniture bureau	ff	13	1.000.000		13.000.000	13.000.000	26.000.000
Sorties suivi planification		13	1.410.000		18.330.000	18.330.000	36.660.000
Tenue CRP planification		13	2.000.000		26.000.000	26.000.000	52.000.000
Total							212.160.000
2. Suivi des réalisations							
Sorties appui responsables communaux et PF							Pm
Sorties suivi- supervision travaux		13	2.940.000		38.220.000	38.220.000	76.440.000
Suivi contrôle des travaux							
Formation des responsables communaux à la maîtrise d'ouvrage	u	13					Pm
Formation en capacités de management et d'exécution des travaux et services et à la gestion du service public de l'eau		13	2.000.000		26.000.000	26.000.000	52.000.000
Sorties de mise en œuvre du plan de gestion environnementale							Pm
Tenue CRP bilans		13	2.000.000		26.000.000	26.000.000	52.000.000
Total							180.440.000
3. Suivi de la fonctionnalité							
Former les responsables communaux							Pm
4. Suivi de la qualité de l'eau							
Sorties appui-conseil							Pm
Sorties suivi campagnes IEC							Pm
Appui-accompagnement PF							Pm
Suivi supervision activités de S&E au niveau communal							Pm

5. Suivi des Modes de Gestion							
Sorties de suivi							Pm
Formations							Pm
7. Suivi des conditions environnementales							
Suivi Campagnes IEC							Pm
8. Evaluation des performances							Pm
9. Restitution et rapports							
Tenue CRP planification							Pm
Tenue CRP de bilan							Pm
Rapport sectoriel régional à mi parcours		100	1 500		1 950 000	1 950 000	3 900 000
Rapport sectoriel régional de programmation		100	1 500		1 950 000	1 950 000	3 900 000
Rapport sectoriel régional d'activités		100	1 500		1 950 000	1 950 000	3 900 000
Rapports spécifiques		200	1 500		3 900 000	3 900 000	7 800 000
Total							19 500 000
TOTAUX					235 300 000	176 800 000	412 100 000

NIVEAU COMMUNAL

ACTIVITES DE S&E	U	QTE	COUT UNITAIRE (FCFA)	MONTANT			
				2008 (FCFA)	2009 (FCFA)	2010 (FCFA)	Montant (FCFA)
1. Suivi de la planification							
Opérationnaliser le S&E							
Recruter PF	u	302			40 770 000	54 360 000	95 130 000
Equiper PF	u	302	150 000		45 300 000		45 300 000
Mettre en place les fiches IOTA		302 x 100	50		1 510 000	1 510 000	3 020 000
Elaboration PCD-AEPA	u		5 000 000				Pm
Actualiser PCD-AEPA			3 000 000				Pm
Enquêtes assainissement							Pm
Total							143 450
2. Suivi des réalisations							Pm
Tenues ateliers de formations							Pm
Sorties campagnes IEC							
3. Suivi de la fonctionnalité							
Sorties suivi PF							Pm
4. Suivi de la qualité de l'eau							
Analyse échantillons en laboratoire							Pm
Sorties suivi campagnes IEC							Pm
5. Suivi des Modes de Gestion							
Sorties de suivi							
Sorties suivi responsable communal							Pm
Ateliers formations							Pm
Sortie suivi PF							
6. Suivi financier							Pm
7. Suivi des conditions environnementales							
Sorties de suivi							Pm
Suivi Campagnes IEC							
8. Evaluation des performances							Pm
9. Restitution et rapports							Pm
Rapport programmation		10x302	1 500		4 530 000	4 530 000	9 060 000
Rapport bilan		10X302	1500		4530 000	4530 000	9 060 000
Totaux					96 640 000	64 930 000	161 570 000
GRAND TOTAL					518 378 000	405 668 000	924 046 000

Schéma de collecte et de traitement des données AEPA (tiré du MSE Tome2 P. 31)

